

Fin des congés aux désaxés sexuels dangereux

par Normand FINN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les désaxés sexuels dangereux ne pourront plus se prévaloir du programme de congés temporaires dans les pénitenciers fédéraux. Le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, a annoncé la suspension du programme pour une période indéfinie, hier après-midi, peu de temps après avoir été pris à partie aux Communes à ce propos par le député conservateur Eldon Woolliams.

M. Goyer a indiqué qu'une centaine de détenus faisaient partie de la catégorie des désaxés sexuels dangereux et que 10 p. cent de ceux-là seulement jouissaient du programme. Dorénavant, cependant, les congés seront supprimés pour ces individus. Le programme est toutefois maintenu pour les autres détenus.

Le solliciteur général a fait savoir que ce qui avait amené le gouvernement à prendre une telle décision était le cas d'un détenu de Vancouver,

un "désaxé sexuel dangereux", qui est maintenant accusé de meurtre.

Un groupe de travail étudiera la question

M. Goyer a ajouté qu'un groupe de travail avait été nommé pour étudier la question des congés temporaires pour les désaxés sexuels. Il est présidé par le juge Hugesson, de la Cour Supérieure de Montréal. Le groupe devrait remettre son rapport à l'automne ou au début de l'hiver. Le mi-

nistre a précisé que des études sérieuses avaient été faites dans ce domaine aux États-Unis et que le groupe se rendrait dans ce pays pour profiter de l'expérience des Américains.

Il a rappelé, par ailleurs, qu'un comité du Sénat effectuait une étude sur les libérations conditionnelles et a précisé que lorsque les deux rapports seraient complétés, le gouvernement ferait connaître les changements qu'il entend apporter au programme des li-

bérations conditionnelles et de congés temporaires. Il a dit ignorer cependant quand le comité sénatorial aurait terminé son étude.

M. Goyer s'est dit convaincu que le programme de congés temporaires avait obtenu de bons résultats et que c'était une façon efficace d'aider les détenus à réintégrer la société lorsque leur peine est purgée. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, il n'est pas question de supprimer les congés temporaires pour les autres détenus que les désa-

xés sexuels dangereux.

Pour ces derniers toutefois, c'est en raison de l'opinion publique, ameutée par le cas du détenu de Vancouver, qu'on a décidé de supprimer les congés temporaires.

Raffiner le programme

Il faut mettre de l'ordre et de la logique dans cette affaire et il faut raffiner le programme des congés temporaires.

Voir FIN DES CONGES, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 28 juin 1972, 88e année, no 122, 84 pages, 6 cahiers ★ 15¢

Malgré le tollé

Paris déclenche ses essais - H

PAPEETE, Tahiti — (UPI, AFP) — Selon toutes les indications, la France a fait fi des protestations émanant de nombreux pays et procédé au premier essai nucléaire de sa série 1972. Cet essai aurait été effectué dimanche matin à Mururoa, croit-on savoir à Papeete.

À Paris, le ministère de la Défense nationale refuse de confirmer ou de démentir officiellement le fait qu'une première expérience nucléaire ait eu lieu au-dessus de l'atoll de Mururoa.

En dépit du mutisme des autorités françaises, les agences France-Presse

et UPI affirment, se fondant sur des informations glanées à Papeete, que le tir a effectivement eu lieu mais que l'engin nucléaire détoné n'était que de faible puissance.

À la Défense nationale française, on souligne qu'aucune information officielle ne sera donnée sur les expériences avant la fin de la série en cours qui s'est ouverte au début de la semaine dernière par la publication d'un "notam" avertissant les avions et les navires de ne pas pénétrer dans la zone des expériences.

À Paris, on précise que si le premier essai nucléaire a effectivement eu lieu, il n'aurait impliqué qu'un engin de quelques dizaines de kilotonnes au maximum. Le secret le plus absolu entoure le nombre exact d'essais et les dates auxquelles ils sont prévus.

La "campagne légère" de 1972 devait débuter dès le 20 juin, mais des vents défavorables avaient obligé les techniciens à retarder le premier tir. Trois à quatre essais au total devraient marquer la nouvelle et sixième campagne d'essais nucléaires français dans le Pacifique. Au cours des "campagnes lourdes" de 1966,

1967, 1968 et 1970, le nombre maximum d'essais avait été de huit.

Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et de nombreux États latino-américains ont vivement protesté contre l'intention de la France de procéder à cette série d'essais nucléaires. Cette vague de protestation qui s'est fait sentir jusqu'à la Conférence de l'ONU sur l'environnement qui vient de prendre fin à Stockholm, n'a pas réussi à modifier la décision du gouvernement français qui a fait savoir que cette série d'expériences serait "inoffensive". Le président Pompidou a même expédié une lettre au premier ministre McMahon d'Australie lui déclarant que la série d'essais ne serait pas contremandée.

On signale d'autre part, à Papeete, que le "Green Peace III", voilier des pacifistes venus dans la zone interdite pour protester contre les essais français, aurait été arraisonné et son équipage transporté près de Papeete.

À Londres, 150 parlementaires britanniques, dont plusieurs anciens ministres, ont signé une lettre de protestation contre les essais-H français.

Voir ESSAIS, page A 6



Mordue par un singe

Mary Theresa Maloney, 7 ans, a été attaquée par un singe chimpanzé, en plein Toronto. Sa mère, Mme Catharine Maloney, examine les deux morsures de deux pouces chacune. Les médecins ont dû faire huit points de suture à la fillette qui a été assaillie alors qu'elle déambulait dans la rue.

AUJOURD'HUI

● Un contrat de \$2.5 millions et une ferme pour Bobby Hull

Bobby Hull a apposé sa signature au bas d'un contrat de cinq ans, avec option pour une autre période de cinq ans, hier, avec les Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey, pour la somme de \$2.5 millions.

page C 2

● "L'affaire Dasken" : un bill controversé

Que fera le gouvernement du Québec face au nouveau bill privé qui est réclamé par la ville de Hull pour "sauver" les immeubles Dasken ? Claude Masson fait une analyse sur ce qu'on appelle désormais "l'affaire Dasken".

page E 1



● Les nouveaux règlements halieutiques

Le Québec, pour tout ce qui concerne la pêche sportive ou récréative, est divisé en sept zones désignées par les lettres A à G, qui correspondent à plusieurs comtés ou parties de comtés.

page C 9

● Le congrès de la Fédération des policiers du Québec

Amendements à la constitution, drôles de problèmes dans certaines villes et présentation d'un auto-patrouille spéciale.

page D 10

SOMMAIRE

Arts et spectacles : E 2, E 3
Bandes dessinées : D 15
Cinéma : E 3
Décès, naissances, etc. : F 14
Economie : C 12 à C 14
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : F 3
Horoscope : D 8
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 2, B 1, B 2, B 4, B 5, E 1
Loisirs et récréation : B 6
"Mot-mystère" : F 8
Mots croisés : F 4
Petites annonces : F 2 à F 13
Radio et télévision : E 3
Radio FM : E 3
Religion : D 13
Sport : C 1 à C 11
Tribunaux : A 12, A 14
Vivre aujourd'hui : D 1 à D 8
Votre médecin : D 4

Cournoyer se garde l'atout du décret

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en maintenant la menace d'un décret dans les secteurs public et parapublic, le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer, a finalement décidé, hier, de mater, par voie de législation, le mouvement d'opposition des commissions scolaires à sa formule de compromis sur le fameux problème de la sécurité d'emploi.

Ce sont là les deux points saillants de la nouvelle version de la Loi 19 que M. Cournoyer a déposée, hier, à l'Assemblée nationale, non pas à titre de ministre de la Fonction publique mais à titre de ministre du Travail.

Cette nouvelle version de la Loi assurant la reprise des services dans le secteur public, le bill 53, impose aux commissions scolaires le principe de la priorité d'emploi intersectorielle et prolonge du 30 juin au 3 août la période de négociations entre les deux parties, mais cette fois avec des dispositions beaucoup plus souples que dans le bill 19.

Ces dernières dispositions évoquent la possibilité d'un décret à "toute date" jugée appropriée après le 3 août, mais n'indiquent plus que le gouvernement devra rédiger, pour une date précise, un décret si les négociations aboutissent à un échec.

L'ancien, le nouveau

Le bill 19 édictait qu'à défaut d'une entente entre les deux parties avant le 1er juin, le lieutenant-gouverneur déterminerait "au plus tard le 30 juin 1972" les conditions de travail des salariés de l'Etat.

Le bill 53 prolonge de son côté la période de négociations jusqu'au 3 août, mais ne prévoit pas de date pour l'entrée en vigueur d'un décret et laisse au ministre du Travail la responsabilité de décider si les négociations pourront se poursuivre après cette date.

Il autorise également le lieutenant-gouverneur à adopter des décrets qui ne porteront que sur certaines ques-

tions ou certains secteurs et il impose toutes les offres faites par la partie patronale jusqu'au 27 juin, c'est-à-dire l'offre sur la priorité d'emploi intersectorielle.

D'après M. Cournoyer, ces nouvelles dispositions devraient permettre une négociation plus dégelée de même qu'un règlement des questions qui donneront lieu à des désaccords.

"Nous ne sommes pas à une table de négociations comme celle sur le Vietnam à Paris où les gens se parlent et ne disent rien, a dit M. Cournoyer. Si je constate qu'il n'y a pas possibilité de bouger dans un secteur, j'aviserai le lieutenant-gouverneur en conséquence. Si je constate que les gens sont susceptibles de s'entendre à un endroit, je ne vois pas pourquoi je les forcerais par décret à ne pas s'entendre," a-t-il ajouté.

Qu'après de certains fonctionnaires du ministère de l'Éducation qui leur sont sympathiques en vue d'obtenir des amendements d'ici vendredi, jour où le projet de loi devra entrer en vigueur.

Du côté des centrales syndicales, on s'attend également à une certaine opposition d'autant plus que les dirigeants du Front commun ont adopté en fin de semaine une nouvelle résolution dans laquelle ils précisent que si le gouvernement maintient la menace d'un décret ils refuseront de reprendre les négociations.

Un désespéré se barricade dans sa maison piégée à Sainte-Scholastique

par Claude SAINT-LAURENT

"Il semble que dans ce monde puant de bêtards, la vie d'un cheval vaut plus que celle d'un enfant". C'est un assisté social âgé de 30 ans et père de cinq enfants qui parle de son dégoût de la vie et "des riches".

Barricadé dans sa maison de Sainte-Scholastique avec sa femme Carolyn, âgée de 31 ans et ses enfants Anthony Gilliland, armé d'une carabine de calibre .22, a vu le jour se lever pour la troisième fois ce matin depuis qu'il a transformé son habitation en château-

fort refusant à quiconque l'accès à son terrain et à sa maison.

Aux policiers qui ont vainement tenté de le déloger, Gilliland a crié de son poste d'observation, une fenêtre du deuxième étage, que la maison est piégée et qu'il fera tout sauter aussitôt que quelqu'un tentera de franchir le seuil de la porte.

La carabine vaut mieux que les tribunaux

Tout a débuté lundi matin vers 10.00 lorsque des chevaux appartenant à un voisin de Gilliland, un avocat de

Montréal, M. André Massé, ont traversé une clôture brisée et ont entrepris de se nourrir des légumes du jardin de la famille Gilliland. Ce n'était pas la première fois, selon Gilliland qu'une telle incartade se produisait puisque de fait il avait même porté l'affaire devant les tribunaux il y a deux ans mais sans succès.

Profondément dégoûté de la situation, M. Gilliland s'est emparé d'une carabine .22 achetée une semaine plus tôt à Lachute avec une partie de son chèque du Bien-être social, et a tiré

Voir STE-SCHOLASTIQUE, page A 6

Réactions des parties

Dans les milieux politiques, on s'attend à ce que la décision du gouvernement, dans le cas de la sécurité d'emploi, suscite une réaction assez vive de la part des commissions scolaires dont les dirigeants n'ont pas cessé depuis vendredi dernier de faire du "lobbying" tant auprès du premier ministre Robert Bourassa qu'auprès d'autres ministres pour éviter les nouvelles dispositions du bill de M. Cournoyer.

Après s'être heurté à un mur du côté des députés ministériels tout laisse croire maintenant que les dirigeants des commissions scolaires multiplieront leurs pressions du côté des députés de l'Opposition de même

Le français coûte \$2,800 à Steinberg

par Léopold LIZOTTE

La compagnie Steinberg a été condamnée à 14 amendes de \$200 chacune, hier, par le juge René Drouin, pour avoir vendu à sa succursale du chemin de la Reine Marie 14 produits alimentaires emballés dans des contenants qui, à une seule exception près, ne contenaient pas un seul mot de français sur leur étiquette.

Quant à la quatorzième boîte, le français qui s'y trouvait n'était pas de la quantité et de la "qualité" prévue par un arrêté-en-conseil adopté par les autorités provinciales en avril 1967.

Avant de reconnaître "en bloc" que

Voir LE FRANÇAIS, page A 6

Le problème de l'eau se retrouve dans toutes les petites municipalités pauvres du Québec

par Rose-Anne GIROUX

Sans aller jusqu'à confirmer que l'eau potable est impropre à la consommation dans 11 municipalités de l'ouest du Québec, le ministre d'État chargé de la qualité de l'environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, a reconnu, hier, qu'il existe un sérieux problème de ravitaillement en eau dans la région de Hull-Gatineau qui, par la La-Sève-Côte-Nord, souffre avec

plus d'acuité d'un "problème" qui se pose à l'échelle du Québec, partout où l'on retrouve des petites municipalités financièrement incapables de se doter d'un système de traitement d'eau adéquat.

"Une certaine priorité doit être accordée au bassin de la Gatineau", a-t-il soutenu.

Et c'est l'une des raisons, a-t-il déclaré à J.A. PRESSE, qui ont incité le

gouvernement provincial à accepter l'aide du fédéral qui s'est offert pour analyser l'eau "n'importe où" au Québec. "Nous avons accepté cette offre, a-t-il dit, en ajoutant que les laboratoires étant situés principalement à Ottawa, "il serait logique que nous nous en servions pour le bassin de la Gatineau".

Joint par téléphone, hier soir, le ministre Goldbloom s'est refusé à tout

jugement global sur l'enquête de l'"Ottawa Citizen", qui a rapporté que l'eau est tellement polluée dans quatre municipalités de l'ouest "qu'elle peut y apporter des épidémies de typhoïde", tandis que dans sept autres municipalités, les bactéries présentent sûrement une menace pour la santé", selon ce journal.

S'il n'a pas apporté un démenti formel

Voir EAU, page A 6

météo

Demain : pas de changement.
Généralement ensoleillé et chaud.

Max. 80° • Min. 55°

Détails à la page A 6.

Le Québec livrera la lutte à l'Ontario pour obtenir d'Ottawa la route du futur gazoduc

QUÉBEC (PC) — Le Québec livrera la lutte à l'Ontario en pressant le gouvernement fédéral de choisir le tracé québécois pour le futur gazoduc d'au moins 2.200 milles qui partira de l'île Cornwallis, dans l'archipel de l'Arctique.

En révélant publiquement hier les arguments qu'il a déjà servis à l'Office national de l'énergie et à la Société des pétroles Panarctiques, M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, a déclaré d'ailleurs que "le Québec devra obtenir la priorité sur les États-Unis, lorsque ces découvertes de l'Arctique canadien seront mises en exploitation".

Le ministre a reconnu toutefois, lors d'une conférence, qu'il y a de fortes chances que le fédéral opte pour le tracé ontarien à cause du projet SOAP, qui fera de Sarnia-Ontario le centre de sous-produits pétroliers le plus important au Canada, puisque le gaz et le pétrole sont les deux matières premières de l'industrie pétrochimique.

Le Québec se butera également à l'engagement pris par la Société Panarctique de "vendre prioritairement aux sociétés américaines" le gaz naturel qui sortira de ces récentes découvertes.

USA

En effet, le consortium Panarctique, contrôlé à 45 p. cent par le gouverne-

ment d'Ottawa et à 55 p. cent par des compagnies américaines établies à Calgary, favoriserait le tracé canadien, qui longe l'ouest de la Baie d'Hudson pour aboutir à Hamilton, de façon à mieux relier les marchés du centre et de l'est des États-Unis, qui souffrent d'une pénurie de gaz naturel depuis deux ans.

Mais, comme c'est l'organisme fédéral qui aura à statuer sur le choix définitif qui s'offrira d'ici un an, dit-on, à la société Panarctique, le Québec ne se gêne pas pour lui rappeler ses pressants besoins en matière de pétrole.

M. Massé a encore souligné le fait que le Québec, approvisionné totalement par le Trans-Canada Pipe Line en partance d'Alberta jusqu'à Montréal, paie le gaz trois fois plus cher que l'Ouest canadien, "par sa situation de consommateur en bout de ligne".

Le ministre a d'ailleurs fait valoir à l'Office national de l'énergie et à Panarctique que le Québec représente un marché potentiel beaucoup plus intéressant que l'Ontario, qui est "saturé" dans ce domaine.

"Le gaz est un facteur hautement industrialisant, a notamment observé le ministre, et l'on ne peut que déplorer la place timide qu'il occupe dans notre bilan énergétique, soit environ quatre pour cent, comparativement à

20 pour cent en Ontario et à 22 pour cent dans l'ensemble du Canada".

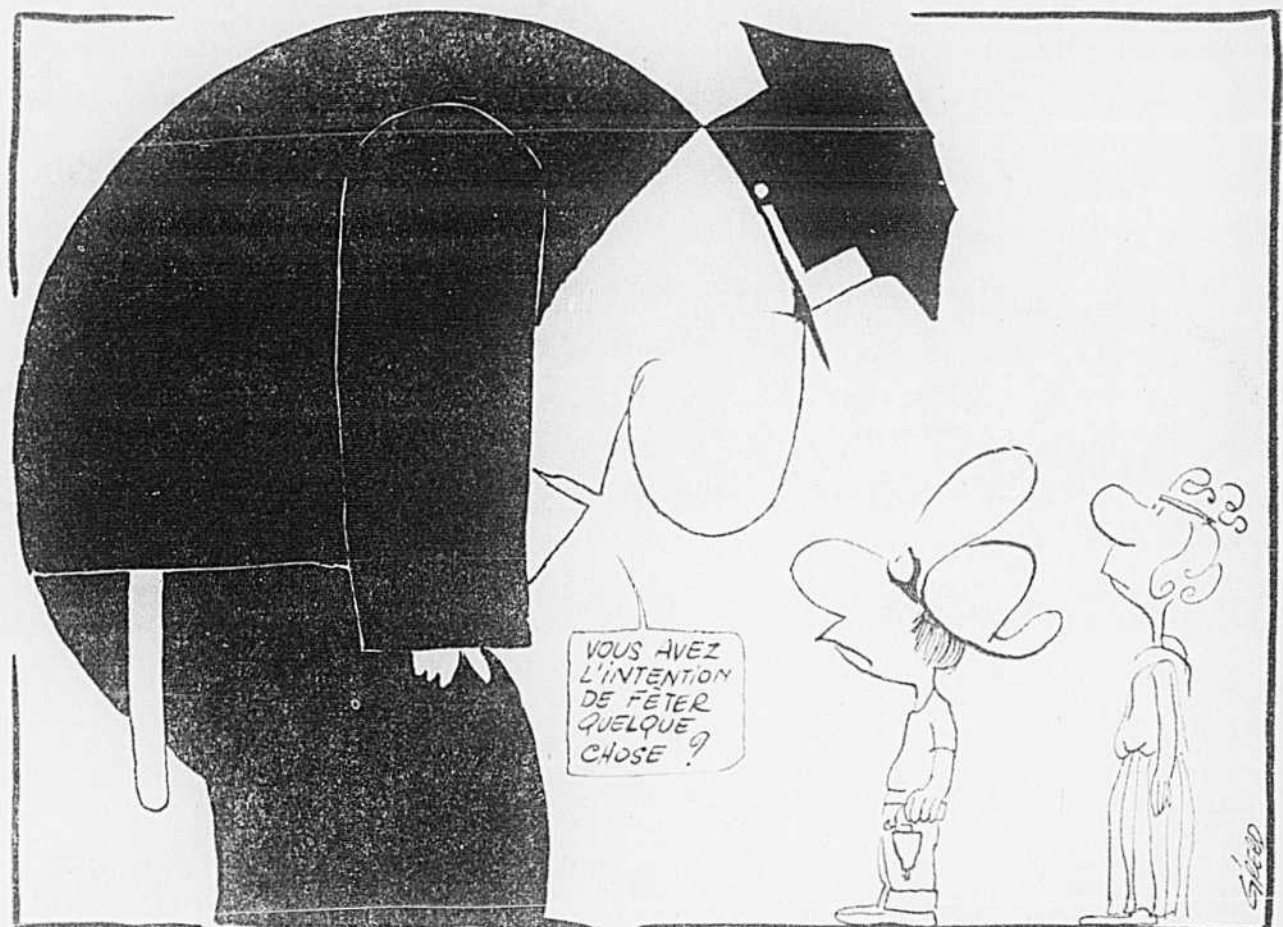
M. Massé a alors affirmé qu'il est urgent pour le Québec de diversifier ses sources d'approvisionnement, d'autant plus que celle de l'Ouest sera tarifiée dans vingt ans, selon lui.

Un autre facteur d'ordre économique cette fois pourrait jouer à l'avantage du Québec, étant donné que le tracé québécois allant à Montréal coûterait environ \$400.000 de moins malgré ses nombreux obstacles géographiques, selon les experts québécois.

"En tant que ministre des Richesses naturelles, a conclu M. Massé, je tiens à vous informer de ma ferme intention de faire valoir les intérêts du Québec, de faire en sorte que ses besoins soient connus et que le tracé se fasse, dans la mesure du possible, sur le territoire québécois".

Le ministre a admis néanmoins que lui et ses hauts-fonctionnaires de la Direction générale de l'énergie, qui sont à élaborer une politique globale de l'énergie, n'ont en mains que de faibles moyens de pression pour forcer tant Panarctique que l'Office national de l'énergie à construire le gazoduc au Québec.

Entre-temps, la société Panarctique poursuit son programme de forage d'exploration, grâce notamment à la contribution de \$75 millions consentie par les compagnies américaines.



Raymond Laliberté sera candidat contre Pelletier dans Hochelaga

par Pierre-Paul GAGNE

Le chef de l'aile québécoise du Nouveau Parti Démocratique, M. Raymond Laliberté, a été officiellement proclamé, hier soir, candidat de son parti dans la circonscription fédérale d'Hochelaga. Cette nouvelle investiture porte maintenant à onze le nombre de candidats officiels du NPD-Québec.

L'ancien président de la Corporation des enseignants du Québec aura une chaude lutte à livrer puisque son principal adversaire, l'actuel député du comté, sera le secrétaire d'Etat dans le cabinet Trudeau, M. Gérard Pelletier.

Devant une centaine de militants, M. Laliberté s'est d'ailleurs livré à une dure attaque contre son adversaire, le qualifiant notamment de ne pas être le "bon gars" qu'on dit de lui. Selon lui, M. Pelletier "sait toujours se défilier quand il s'agit de responsabilités négatives tout en s'arrangeant pour être là quand il s'agit de recevoir des honneurs".

A cet égard, il a cité quelques cas, notamment celui d'octobre '70 où M. Pelletier, malgré ce qu'il a dit par la suite, était présent quand les principales décisions ont été prises. Il a aussi tenu à rappeler que M. Pelletier est présent quand le fédéral décide de subventionner les entreprises étrangères.

Le cas d'ITT

M. Laliberté s'est d'ailleurs longuement étendu sur le problème des subventions aux entreprises étrangères.

Prenant comme exemple le cas d'ITT, il a rappelé que cette compagnie avait réussi à obtenir 23.000 milles carrés de notre territoire, ce qui constitue une superficie supérieure à celle de plusieurs pays européens.

Or, devait-il ajouter, on ne s'est pas arrêté là. On a cru bon, en plus, de leur fournir une subvention provinciale de \$19 millions et un octroi de \$21 millions. Et cette jolie somme correspond à 25 p. cent de ce que la compagnie a promis d'investir au cours des dix prochaines années.

Ouvrant une parenthèse, il a souligné que, pendant ce temps, à Cabano, un autre groupe "peut-être un peu plus contestataire" avait de la difficulté à obtenir une subvention de sept à huit millions de dollars pour un projet similaire. Il a aussi rappelé qu'il s'agissait d'un secteur où près de 1.500 personnes venaient d'être mises à pied dans les seules régions de la Mauricie et de Témiscamingue.

Remonter à la source

Mais, selon lui, il est important de remonter à la source et de voir qui est derrière l'ITT. C'est la famille Rockefeller, la même famille à qui appartenait, finalement, l'usine de Témiscamingue, à qui appartient le pipeline qui transporte les produits pétroliers au Québec et à qui on demande maintenant, avec des intérêts élevés, de financer la Baie James.

"C'est ça, la société dans laquelle on vit, société qui permet qu'une poignée de capitalistes contrôlent notre économie. Et, tout ça, avec la bene-

diction et la complicité de nos gouvernements tant municipaux, provinciaux que fédéraux."

Tous les niveaux de gouvernement

Selon lui, c'est la raison pour laquelle les travailleurs doivent prendre le pouvoir à tous les niveaux de gouvernement et ne pas se limiter à penser qu'il faut un gouvernement réformiste à Québec pour changer l'ordre des choses. Il ne faut pas oublier, non plus, que la moitié de nos taxes sont administrées par Ottawa où des politiciens, tant que le Québec n'aura pas réalisé son éventuelle indépendance, pourront continuer à prendre des décisions contrairement aux intérêts des travailleurs.

M. Laliberté a finalement évoqué les événements qui sont survenus à Sept-Îles, en mai dernier. Rappelant qu'un travailleur y avait été mortellement blessé par un organisateur libéral, il a fait un parallèle avec la crise d'octobre où la mort du ministre Pierre Laporte avait été longuement soulignée tant par les hommes politiques eux-mêmes que par les éditorialistes.

Or, devait-il conclure, la vie de ce travailleur ne valait-elle pas autant que celle d'un ministre? Pourtant l'affaire a été étouffée. C'est pourquoi, il va falloir que les travailleurs s'organisent entre eux pour "sacrer dehors" tous les politiciens qu'on a présentement et c'est pourquoi le groupe québécois du NPD a l'intention de livrer une chaude lutte sur le plan fédéral.

Priorité au Québec à Churchill Falls

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Hier au parlement de Terre-Neuve, une déclaration du ministre des Finances et de l'Economie a fait l'effet d'une bombe. M. John Crosbie a en effet révélé que l'accord conclu entre Churchill Falls Labrador Corp. et l'Hydro-Québec indiquait une priorité au Québec pour les secteurs du personnel, des services et de l'équipement concernant le projet hydro-électrique de Churchill Falls.

Cette entente a été signée sous l'administration libérale de M. Joseph Smallwood, maintenant retiré de la politique active.

M. Crosbie a également annoncé qu'un comité spécial de liaison avec Québec avait déjà été mis sur pied pour le recrutement des travailleurs.

Cette information se situe à l'opposé de ce que l'administration de M. Smallwood avait laissé entendre; selon ces rapports antérieurs, en effet, les Terre-Neuviens devaient être recrutés de façon prioritaire et les services, de même que l'équipement produits par Terre-Neuve devaient faire l'objet d'une utilisation maximale.

COURS D'ÉTÉ

• Mathématiques • Sciences • Français • Latin • Anglais •

AUSI ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL DE SEPTEMBRE À JUIN NIVEAU SECONDAIRE

Informations: 849-2275

JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE de RATTRAPAGE

Détachement un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé

Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec

1600, RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 213

ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI DÉMONTION



photo René Fricard, LA PRESSE

Dans l'ordre habituel, on reconnaît le candidat du NPD dans Ahuntsic, le journaliste Pierre de Bellefeuille, et le chef de l'aile québécoise du parti et candidat dans Hochelaga, M. Raymond Laliberté.

Personnes âgées

Venez vivre heureusement à l'air pur au pied de la montagne à MONT-ST-HILAIRE

IL NOUS RESTE QUELQUES APPARTEMENTS DE 1 pièce pour occupation immédiate

PRIX \$77.50 PAR MOIS

Batisse neuve à l'épreuve du feu. Tapis mur à mur. Chapelle, cafétéria, salle communautaire.

BIENVENUE POUR VISITER à 288 RUE RADISSON — Tel.: 467-2767

CLUB RESERVE MAINTENANT POUR LE 30 OCTOBRE 1972 ET LE 30 AVRIL 1973

NOUS AVONS DES CLIENTS SATISFAITS DEPUIS 32 ANS

MONTREAL TAPIS CARREAUX ET MEUBLES

VENTE AVANT INVENTAIRE

SOFAS KROEHLER SPECIAL \$149

SPÉCIAL 4 en 1

TAPIS DÉCORATIFS GRAND STYLE

CES 4 TAPIS pour \$5488 Seulement

Vous obtenez —
1 — 6' x 9' env.
1 — 3' x 5' env.
2 — 2' x 3' env.

Epaïs tapis à franges de forme ovale — Par lots de 4 tapis divers et assortis. Choix de longs poils nylon, et motifs ciselés. Tous tapis doublés de jute, de qualité supérieure, acquis à d'excellentes conditions dont nous vous faisons profiter. Choix de couleurs décorateurs.

20,000 CAISSES DE CARREAUX DE VINYLE-AMIANTE

1,000 ROULEAUX DE "CUSHION-FLOOR"

LURAN FOAMCRAFT TM par gaf

12 pi. de largeur
VINYLE ÉPAIS SUR MOUSSE

A installer n'importe où, même sur votre plancher de béton de sous-sol.

Le nouveau vinyle épais incassable de 12 pieds. La plupart des couvre-planchers de cuisine peuvent maintenant être installés en une pièce. Choix de 20 couleurs.

SPÉCIAL \$498 V.C.

VINYLE à la verge	PRÉLART IMPRIME AU ROULEAU
3 et 4 verges de largeur Spécial	Goupes de 2 verges de largeur 10 couleurs
\$139 V.C.	79c V.C.

VINYLE COUSSINÉ	POUR VOTRE CHALET	PRÉLART ORDINAIRE
2 VERGES de largeur	MORCEAU à la GRANDEUR de la PIÈCE	2 et 3 verges de largeur
PRIX COURANT \$3.00 la v.c.	9' x 12' \$18 12' x 12' \$24 12' x 15' \$30	Prix courant \$2.98 la verge carrée
\$150 V.C.		Excellent pour poser sur planchers de ciment dans le sous-sol

VENEZ VOIR CES TAPIS À NOS 4 MAGASINS OU TÉLÉPHONEZ 273-9983

AMTICO **Zip-Stik** **AVEC ENDOS ADHESIF**

Notre préoccupation est de vous assurer de votre entière satisfaction

MONTREAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE

15 EST. BERNARD (angle Saint-Laurent) 273-9983 3424, AVENUE DU PARC (3 étages de magasins) 842-8871

STATIONNEMENT GRATUIT À LA STATION ESSO

392, BOUL. LAFLEUR (à l'angle de l'avenue) 365-6560 311, RUE BANK (à l'angle de l'avenue) (613) 235-3044

Centre d'Achats Pont Marc

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 10 heures le samedi et jusqu'à 11 heures le dimanche.

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN

AUSI VENTE DE 1,000,000 de CARREAUX

6c, 8c, 9c, 10c, 11c, 14c, 15c, 16c, 17c, etc. jusqu'à \$5 le carreau

MFC **MONTREAL FURNITURE TILES**

Quand parle le chef de parti

Dans tout premier ministre il y a forcément deux êtres : le chef du gouvernement et le chef de parti. M. Robert Bourassa ne fait pas exception à cette loi.

Dans la pratique, dira-t-on, les deux se confondent en une seule personne. C'est assez vrai, surtout si on songe qu'au cours d'élections générales la population élit un premier ministre. Elle élit aussi un parti, certes; chaque comté élit son député, certes; mais l'ensemble de la province s'élit un premier ministre.

M. Bourassa est parfaitement conscient de ces réalités quand il déclare (La Presse du 24 juin): "Une apparition à la télévision efface ce qui peut être écrit de défavorable pour moi dans les journaux". La cote du parti n'est pas totalement indépendante de la cote personnelle du chef. M. Bourassa surveille sa cote dans l'opinion, parce qu'il n'ignore pas qu'un premier ministre qui serait très impopulaire compliquerait singulièrement la tâche du chef du parti au pouvoir en instance de réélection.

A deux ans du terme de son mandat — le présent gouvernement a été élu en avril 1970 — Robert Bourassa avoue qu'il pense à sa réélection.

On peut juger le propos candide; il n'est pas déraisonnable. C'est l'aveu du contraire qui serait bouleversant. Imaginez un premier ministre, chef d'un parti qui a fait élire 72 candidats, déclarant: "Je n'ai qu'une préoccupation en tête: travailler sans relâche à ma défaite". Ses collègues lui conseilleraient énergiquement de s'abstenir à l'avenir de toute déclaration publique et ses proches s'inquiéteraient sérieusement de son état de santé...

S'il faut voir de la candeur (et peut-être du cynisme) dans l'aveu du premier ministre, on ne peut que regretter amèrement que l'opposition non parlementaire, celle qui se montre si décidée à "casser le régime", n'affiche pas, dans les circonstances, une candeur égale.

Une candeur égale, cela voudrait dire: avoir la vertueuse simplicité de solliciter, auprès de l'ensemble de la population, le mandat de gouverner à la place de l'équipe actuelle.

Car, après tout, si Robert Bourassa est un "imposteur", rien ne pourrait plus sûrement démasquer l'imposture qu'une consultation populaire à l'échelle de la province, c'est-à-dire une élection générale.

Formulons la question en termes nets: pourquoi ceux qui veulent casser le régime (peu importe qu'ils se nomment Pepin, LaBerge ou Charbonneau) ne se présentent-ils pas aux élections? Pourquoi, à l'instar du chef du parti libéral, ne songent-ils pas, eux aussi, aux élections?

Parce que la démocratie est un leurre? un carnaval? une fraude?

Qu'est-ce que vous avez de mieux à offrir?

La démocratie est le pire des régimes. Mais c'est encore le moins "pire". Elle vaut mieux que la dictature, en tout cas.

Pour M. Bourassa, la situation est encore plus intéressante qu'il n'apparaît à première vue, parce que de cette opposition multiforme, qui emprunte toute espèce de chemins, sauf celui qui mène à la constitution d'un véritable parti politique et à l'inscription sur une liste électorale, il fait son profit. Ne déclare-t-il pas: "La politisation des syndicats ne me fait pas peur"?

Voilà bien encore une fois le langage d'un chef de parti. Parce que le chef de gouvernement parlerait autrement.

Pourquoi cette distinction? Parce que des enquêtes, des confidences plus ou moins discrètes, des analyses ont prouvé que la virulence de l'ultra-gauche, si souvent véhiculée par des syndicats ardemment politisés, apeure l'investissement privé. On peut même se demander si, depuis six mois, la crainte du socialisme étatique et son cortège de nationalisations équivalant à des spoliations, n'a pas remplacé, dans les imaginations, la peur de l'indépendance, invariablement dénoncée comme une utopie par ceux qui disent la redouter le plus. (Je pense qu'on peut d'ores et déjà l'affirmer en ce qui concerne le capital américain: il s'accommoderait plus aisément de l'indépendance québécoise que du socialisme étatique, inséparable de la coercition à l'égard de toute initiative privée.)

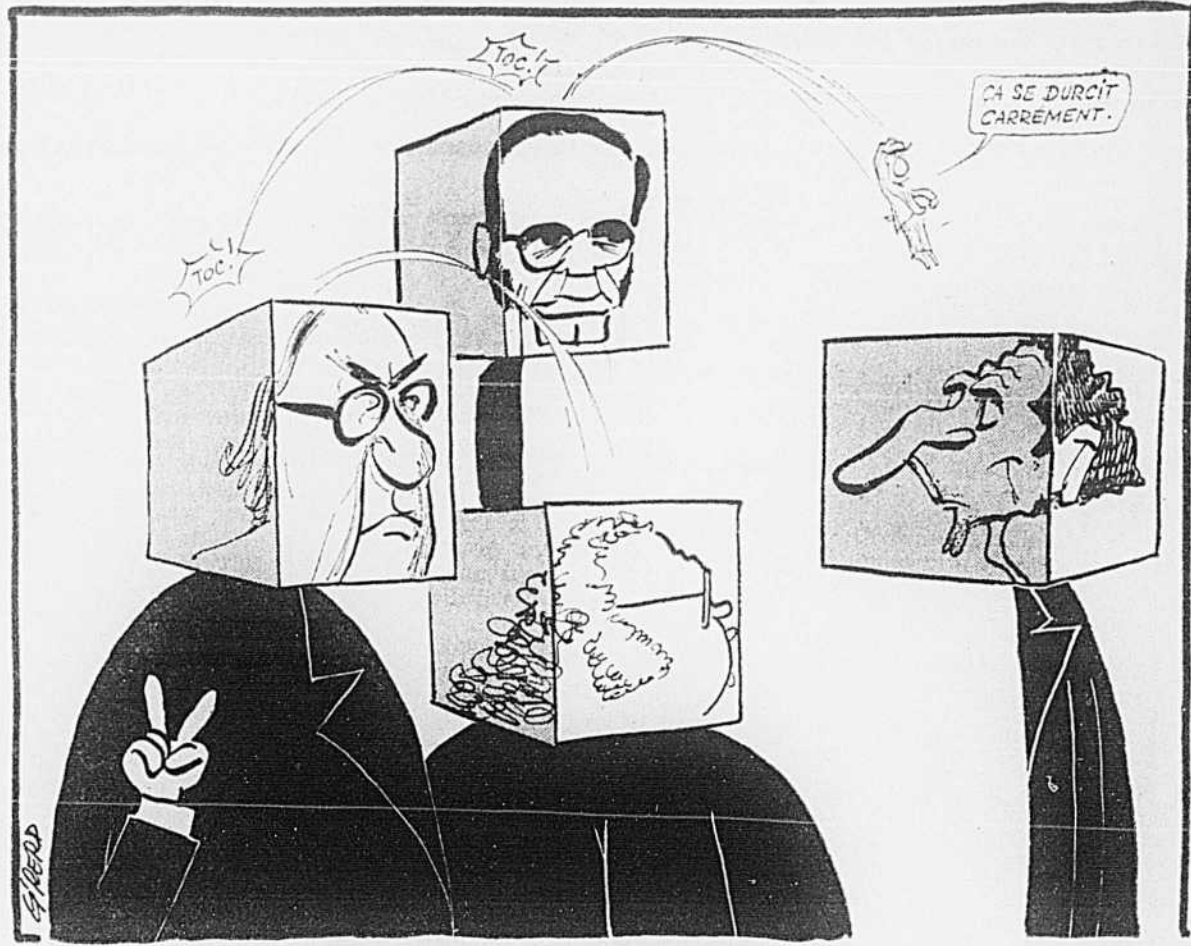
Comme chef du gouvernement, M. Bourassa connaît ces réalités. Il les déplore. Il sait également que le secteur public ne pourra pas compenser le manque à gagner dû aux abstentions d'investisseurs transis.

Mais comme chef de parti, sensible, par conséquent, au comportement de l'électeur, il éprouve à bon droit le sentiment que la peur n'est pas seulement le fait des détenteurs de capitaux mais d'une partie de la population, excédée par la démesure des actions revendicatives.

Cette démesure dans l'action, cette disproportion constante entre la fin et les moyens (si défendables que soient, en principe, les objectifs poursuivis par la revendication permanente) feront la fortune de quiconque détient une parcelle d'autorité légitime.

S'il y avait des élections cet été, Bourassa l'emporterait haut la main. L'étonnant est qu'il n'ait pas poussé la candeur jusqu'à exploiter au maximum une conjoncture rendue favorable à son parti par l'inconscience même de ses pires adversaires.

Guy CORMIER



Droits réservés.

Une chirurgie nécessaire

Le Conseil provincial du NPD ontarien vient de procéder à une chirurgie radicale. Par un vote de 217 à 88, il a décidé de dissoudre le groupe de ses partisans que l'on connaissait sous le nom de "waffle". Disons immédiatement qu'il s'agit d'une décision sage.

Le groupe waffle, sous la conduite de MM. James Laxer et Melville Watkins, était devenu un parti dans un parti. Il avait, en quelque sorte, sa propre propagande et sa propre organisation.

Le NPD est un parti social démocrate comme il en existe plusieurs dans les pays du monde occidental. Il a toujours eu, dans son sein, des militants qui étaient plus à gauche que les autres, des militants qui étaient plus radicaux. Mais, avec le waffle, les choses avaient pris une tournure bien différente.

Encore une fois, le waffle avait non seulement une philosophie à lui, mais il s'était structuré comme un véritable parti. Il était une sorte d'opposition officielle à l'intérieur du NPD. Il tenait ses propres conférences de presse, ses propres

assemblées, il avait aussi, sauf erreur, son propre organisateur. Le groupe combattait publiquement ce qui avait été décidé sans son accord. Il n'acceptait pas la loi de la majorité.

On en était rendu au point où les débats dans le NPD ne portaient plus tellement sur la valeur ou la qualité des arguments, mais sur le fait que vous apparteniez ou pas à l'aile waffle. Comme l'a dit le chef du NPD ontarien, M. Stephen Lewis, le waffle était devenu quelque chose d'artificiel et de destructeur.

La dissolution du waffle ne signifie pas cependant la fin du droit à la dissidence à l'intérieur du NPD. Ceux qui sont plus à gauche ou plus nationalistes pourront toujours continuer de se faire entendre. Mais, à l'avenir, la façon dont la dissidence pourra se manifester sera sujette au respect de certaines règles. On revient, en somme, à la situation telle qu'elle prévalait avant la fondation du waffle, il y a quelques années.

La décision prise par le conseil provincial ontarien du NPD ne vaut probablement que pour cette province. En pratique, il

est difficile d'imaginer que le parti, au niveau fédéral, ne cherchera pas à l'appliquer en vue des prochaines élections prévues pour cet automne. M. David Lewis, père de Stephen Lewis, a été consulté par le chef ontarien tout au cours des pourparlers qui ont abouti à la décision du week-end. D'ailleurs, il a déclaré qu'aucun candidat NPD ne pourra faire campagne sous l'étiquette waffle lors du prochain scrutin.

Il y aura sans doute des résistances. Déjà quelques-unes se dessinent. Ceux pour qui le waffle était presque l'équivalent d'une religion d'inspiration divine auront beaucoup de difficulté à se soumettre. Mais, quelles que soient les résistances, il faut répéter que le NPD n'avait pas le choix. Ce parti ne peut avoir qu'une politique officielle.

Ceux qui sont en désaccord n'ont qu'à former leur propre parti. S'ils ne sont pas prêts à le faire, la sagesse leur commande de se rallier, d'accepter les nouveaux règlements relatifs à la dissidence ou de se retirer de la politique active.

Vincent PRINCE

LA PRESSE ANGLOPHONE

Les investisseurs ontariens et le Québec; les investisseurs "étrangers" et le Canada

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux canadiens de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

THE CITIZEN, Ottawa — Les séparatistes et les dirigeants syndicaux du Québec ont bien mal servi leur province. Une entreprise privée a fait, pour le gouvernement du Québec, un sondage troublant, qui démontre que 82 pour cent des hommes d'affaires de l'Ontario ne songent pas à investir au Québec. Même en admettant que ce pourcentage est trop fort, il est évident que si le Québec n'améliore pas son image son avenir industriel paraît précaire.

Mais il en dépendra plus de la population que du gouvernement. Ce qui inquiète davantage les hommes d'affaires ontariens, au sujet du Québec, c'est le séparatisme et le militantisme syndical. La langue vient en troisième lieu, d'autant plus que l'on sait pertinemment que la langue n'est pas un obstacle sérieux aux investissements.

Par ailleurs, le Québec ne doit pas trop se fier au fait que, d'après le sondage, les entreprises américaines sont plus disposées à y faire des placements. En effet, le sondage indique qu'il y a là un manque d'information. En outre, les entreprises américaines ayant des filiales en Ontario compteraient sur leurs avis.

Si les attitudes ne changent pas, le chômage restera très grave au Québec. Le séparatisme doit être nettement battu aux élections et les syndicats doivent rejeter de façon aussi catégorique les militants qui veulent transformer la société par des méthodes directes plutôt que par le vote populaire. Aux Québécois d'en décider, 12 juin.

THE STAR, Windsor — Le premier ministre Trudeau a eu recours à une tactique fort habile pour accélérer l'adoption de son faible projet de loi sur l'acquisition d'entreprises canadiennes par le capital étranger. Le bill a traversé la deuxième lecture, aux Communes, avec une opposition purement nominale. Le premier ministre a donc

raison de se réjouir du succès de sa manœuvre.

Le premier ministre y alla carrément: "... si on empêche son adoption avant la fin de juin, je veux faire bien comprendre que si des entreprises canadiennes sont acquises après l'ajournement ce sera parce que l'Opposition ne nous aura pas aidés à prévenir et à bloquer de telles acquisitions..."

Ce qui laisse entendre, évidemment, que la loi va prévenir et bloquer l'achat d'entreprises canadiennes, mais le gouvernement sait sûrement qu'il n'en sera pas ainsi. Le mieux que la loi pourrait faire ce serait de prévenir certaines acquisitions par l'étranger, mais seulement si le gouvernement n'accepte pas la transaction.

Le premier ministre a tenté, en réalité, de pousser l'Opposition dans une impasse, et il semble y avoir réussi. Mais si le projet de loi n'est pas adopté avant l'ajournement d'été, ce n'est pas l'Opposition qui sera responsable des ventes d'entreprises à des étrangers, mais seulement le gouvernement libéral. Le fait que la législation proposée par le gouvernement soit si faible démontre assez comment il a l'intention de résoudre le problème de l'asservissement économique du Canada.

THE JOURNAL, Ottawa — Un rapport du Conseil canadien de développement social révèle que le nombre des jeunes bénéficiaires de l'assistance sociale connaît des augmentations étonnantes. Dans cette étude de 300 pages, on remarque qu'entre mars 1970 et mars 1971 le nombre global d'assistés sociaux temporaires à Terre-Neuve a diminué de 6 pour cent, mais que chez les jeunes de 15 à 19 ans il a augmenté de 128 pour cent. En Nouvelle-Ecosse, les cas d'assistance sociale se sont accrus de 32,5 pour cent pendant les mêmes douze mois, mais l'augmentation a été de 135 pour cent pour les jeunes de 15 à 19 ans.

A Québec, il y eut augmentation générale de 2,8 pour cent, mais les assistés âgés de moins de 25 ans sont passés de 17,358 à 30,751, soit 77,2 pour cent de plus. A To-

ronto, les assistés âgés de 16 à 24 ans ont été de 94 pour cent plus nombreux, alors que pour l'ensemble des assistés l'augmentation n'était que de 24 pour cent.

Faut-il y voir une masse de bons-à-rien émergeant aux fonds publics, des jeunes refusant de travailler? Ce n'est pas l'avis du rapport.

Environ 70 pour cent des 300 jeunes assistés interrogés pour le rapport espéraient trouver du travail lorsqu'ils ont quitté la maison. Faute de trouver un emploi, 87 pour cent d'entre eux ont cherché à se tirer d'affaires autrement, avant de réclamer l'assistance sociale.

La plupart des jeunes que l'on a interrogés ne trouvent pas que l'aide sociale soit une vie normale; pour 97,3 pour cent c'est un succédané temporaire...

En tout cas, notre société — dans les secteurs privés aussi bien que publics — doit s'arranger pour procurer du travail aux jeunes. Sinon, on arrivera à bien autre chose que des statistiques de chômage: la population sur laquelle repose l'avenir du pays sera désabusée, frustrée; moralement et socialement elle n'apportera pas grand chose de bon, 12 juin.

THE SUN, Vancouver — Le fait que le Canada soit apparu comme un bataillon de grande classe — dès la première semaine de la conférence de Stockholm sur l'environnement — a dû être un grand encouragement pour la délégation canadienne. Non seulement elle a pratiquement gagné tout ce qu'elle voulait au sujet de la pollution des mers, aux dires du ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, mais elle a pris tous les moyens de faire adopter les vues du gouvernement Trudeau au sujet du pipeline Alyeska.

Même si, à l'échelle mondiale, les victoires diplomatiques du Canada sont très importantes, l'abolition des 5,620 milles entre Cherry Point et Stockholm est loin d'être un fait négligeable.

Que les États-Unis aient pris ou non une position intransigeante au sujet du transport par pétrolier sur la côte du Pacifique, la réaction du

ce que pense LE LECTEUR

Magasins Cooprix: mécontents des élections

Fédération des Magasins Co-Op, 6000 est, boul. Métropolitain, Saint-Leonard, P.Q.

Compétence de M. Gérard Saint-Denis
Sujet: Les élections des délégués des magasins Cooprix

Permettez que nous vous fassions part de notre déception en ce qui concerne la façon dont les élections se sont déroulées ainsi que de quelques observations qu'elles nous ont inspirées.

1 — Le candidat Paul Cliche s'est présenté comme étant directeur de l'Association Coopérative des Publications Populaires, lors de la rencontre avec les électeurs le 11 mai, alors qu'il avait démissionné la veille, et il a laissé imprimer cette affirmation sur le bulletin de présentation des candidats.

2 — Une suggestion faite par un membre, lors de cette même assemblée, d'omettre la mention du statut marital devant les noms des candidats.

gouvernement fédéral a été d'abord pitoyablement faible, peu convaincant. Mais s'il a manœuvré peu habilement pour écarter les navires-citernes, il a sûrement mené une excellente campagne pour que toutes les causes de pollution des mers soient soumises à une surveillance sévère.

A la conférence de l'an prochain sur le droit maritime, on saura si le droit international va valoir les propositions canadiennes vis-à-vis spécifiquement à fournir aux États côtiers des armes juridiques contre les polluants des eaux internationales. Mais ce sera loin d'être facile, si l'on en juge par l'acharnement des grandes nations maritimes à combattre les propositions spécifiques aussi bien que générales de notre pays. Ne nous étonnons donc pas que notre délégation ait des allures triomphantes puisqu'elle a réussi à obtenir l'appui de la plupart des délégations, justement en faveur de cette juridiction côtière que le Canada a imposée unilatéralement, au mépris de certains... 12 juin.

les a été acceptée mais non appliquée.

3 — Les résultats devaient paraître dans le Québec-Pressé du 12 juin et, pour aucune considération, l'annonce des résultats n'aurait dû être retardée.

4 — Puisque la firme de comptables Gourdeau, Larue et Associés était responsable de l'élection, les boîtes de scrutin auraient dû être prises en charge par un de leurs représentants dès le jeudi soir.

5 — Le nombre de votes recueilli par chaque candidat devrait être publié comme dans toute élection démocratique.

6 — Vu le grand nombre de membres demeurant en banquette et leurs problèmes étant différents de ceux de Montréal, nous croyons avoir des suggestions valables à faire en ce qui concerne la représentativité des délégués à l'assemblée générale annuelle.

7 — Nous pensons que la participation est un mot qui risque de ne plus signifier grand-chose si on ne permet pas aux membres d'une coopérative de s'exprimer vraiment ou si on ne tient pas davantage compte de leurs désirs.

Esperant que ces quelques remarques seront prises en considération, nous signons,

Un groupe de coopérateurs mécontents
Par: Monique BLAIS, secrétaire
599, rue Alexandre
Pont-Viau

Chômage et main-d'oeuvre agricole

Considérant que l'agronome oeuvre au milieu des différentes phases de la production et de la transformation agricoles, la Corporation des Agronomes, section de Saint-Hyacinthe, consciente de son rôle à jouer au sein de la collectivité, attire l'attention des autorités concernées sur les faits suivants:

On constate un niveau très élevé de chômage. On multiplie les efforts pour créer des emplois. En agriculture, les producteurs éprouvent de plus en plus de difficultés à recruter un personnel nécessaire et compétent. A la suite d'un sondage effectué auprès de différents groupes de producteurs agricoles, on constate que les effectifs sont soit trop jeunes, soit trop âgés pour effectuer les travaux inhérents à cette

spécialité. Les producteurs requièrent une main d'oeuvre spécialisée et c'est pourquoi les travailleurs du milieu rural sont de beaucoup préférables. Les producteurs s'efforcent de plus en plus à offrir la parité de salaire avec les autres secteurs et, de ce fait, ils veulent avoir une main d'oeuvre qualifiée.

Les membres de la Section de Saint-Hyacinthe demandent aux autorités du Ministère de l'Agriculture du Québec de présenter cette situation au Centre de la Main d'Œuvre afin que les responsables de cet organisme voient à combler ces demandes.

Dans le cadre des cours d'éducation aux adultes, il serait opportun d'offrir des options en machinisme agricole.

De plus, le Ministère de l'Agriculture du Québec devrait poser aux autorités compétentes les questions suivantes: "Les mesures sociales actuelles sont-elles trop avantageuses?" "Incitent-elles les travailleurs à demeurer inactifs?" Lors du recrutement, les producteurs éprouvent beaucoup de difficultés car les personnes disponibles ne réalisent aucun bénéfice pécuniaire supplémentaire à remplir de telles fonctions. Ces mêmes constatations ont été faites au niveau des industries de la transformation.

Les membres de la Corporation des Agronomes, section de Saint-Hyacinthe espèrent que les autorités gouvernementales agiront dans le plus bref délai afin de venir en aide aux producteurs agricoles et para-agricoles.

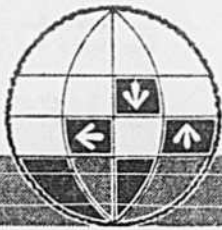
LE BUREAU DE DIRECTION,

par: Gérard Boutin, agr.,
Secrétaire-trésorier.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. (Courrier de la deuxième classe). Enregistrement numéro 1400. Pour de retour garanti.

TELEPHONISTE (pour tous les services) ... 874-7272
RÉDACTION ... 874-7061
PUBLICITÉ ... 874-7306
ANNONCES CLASSÉES ... 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE ... 874-6911



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

Malgré la purge du Waffle ontarien, le NPD soutient qu'il sera désormais un parti de gauche plus efficace

Claude
TURCOTTE

DE NOTRE
BUREAU D'OTTAWA



OTTAWA — On pourrait croire qu'en muselant le Waffle ontarien, le Nouveau parti démocratique a effectué un virage à droite. Les néo-démocrates toutefois soutiennent le contraire et prétendent même qu'ils seront désormais un parti de gauche plus efficace que par le passé.

Evidemment, bien peu de temps s'est écoulé depuis la fin de semaine dernière, alors que le NPD ontarien s'est attaqué de front à l'aile Waffle et a démontré que ce parti n'est pas dirigé par ce groupe qui se présente lui-même comme un foyer pour les radicaux en matière de socialisme et de nationalisme.

Une conclusion s'impose avec la plus grande certitude: la décision prise par les néo-démocrates ontariens à des répercussions directes sur le plan fédéral. Le Waffle, qui donnait du fil à retordre au NPD canadien, a été battu dans sa propre forteresse, l'Ontario.

Les Wafflers les plus connus, les plus actifs et les plus brillants sont

des Ontariens et tous les efforts des Laxer, Watkins et autres à la réunion d'Orillia ont été nettement insuffisants pour arrêter cette espèce de rouleau à vapeur mis en marche par ce qu'on appelle l'Establishment du parti, en pensant non seulement aux leaders politiques, mais peut-être davantage aux représentants syndicaux qui occupent une place prépondérante dans le NPD.

Ultimatum des syndicats

On raconte même que le NPD a été pour ainsi dire forcé par les grands syndicats (qui, on le sait, fournissent non seulement des militants mais également un soutien financier à ce parti) de mettre fin aux initiatives publiques et structurées du Waffle, ou alors c'étaient les syndicats qui quittaient le parti.

Certains néo-démocrates ont rapporté que cette question a donné lieu à de "véritables négociations" entre les représentants syndicaux et les leaders politiques du parti, sans préciser toutefois si M. David Lewis, chef du NPD fédéral, a participé à ces négociations.

Quoi qu'il en soit, les néo-démocrates à Ottawa ont des vues semblables à celles de leurs collègues ontariens sur le Waffle. Comme les relations entre les organisations fédérales et provinciales de ce parti — à l'exception du NPD-Québec sans doute — sont très intimes, il est bien évident que l'assemblée d'Orillia a suscité beaucoup d'intérêt à Ottawa et aucun député NPD aux Communes n'a cherché à le cacher.

En fait, tout comme M. Stephen Lewis à Toronto, les députés néo-démocrates fédéraux, dont plusieurs étaient présents à Orillia, ont manifesté un grand soulagement et une satisfaction bien sentie après l'adoption de cette résolution pour faire rentrer le Waffle dans le rang.

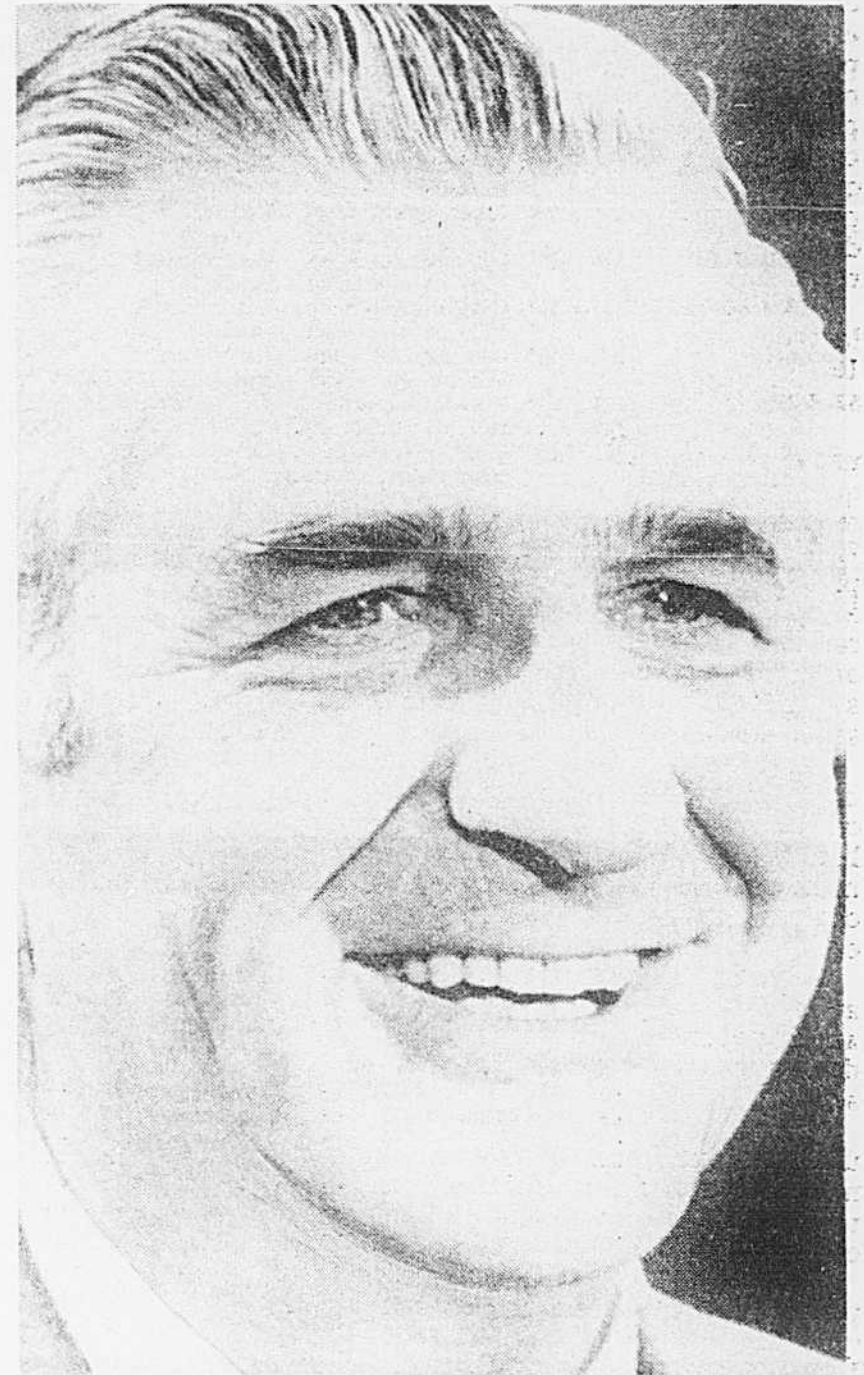
Un parti plus fort et efficace

En plus des pressions des milieux syndicaux, il faut mentionner aussi que le NPD a connu un malaise à peu près constant depuis l'apparition de la tendance Waffle il y a environ quatre ans.

Au niveau politique, le besoin se faisait donc sentir également de réaffirmer l'autorité des chefs officiels du parti afin de présenter au public une image unanime, forcément plus nette et moins perméable aux critiques des adversaires politiques.

Les néo-démocrates se plaisent en particulier à souligner que le premier ministre Trudeau ne pourra plus dorénavant éviter de répondre aux questions en demandant lui-même si la politique du NPD sur telle ou telle question est celle de M. Lewis ou du Waffle.

Quant au virage à droite possible que pourrait signifier la disparition du Waffle, les néo-démocrates font valoir



Finalement, c'est David Lewis qui sort vainqueur de la grande épreuve.

qu'il s'agit d'une hypothèse absolument non fondée.

Le NPD canadien, comme son aile ontarienne, se considère comme un parti de gauche voué à la défense des travailleurs, de la souveraineté canadienne et de plus en plus tourné vers la qualité de la vie, c'est-à-dire le développement de la société en fonction de l'aspect humain d'abord.

Ce qu'on reproche au Waffle, ce sont moins les objectifs que les méthodes, le langage et la stratégie. Autrement dit, et cela a été répété par plusieurs délégués en fin de semaine dernière, ce n'est pas tout d'avoir des idées et des projets ambitieux, encore faut-il être en mesure de les appliquer.

Au NPD comme dans tout parti le mouvement sérieux, l'action politique vise à la prise du pouvoir. Or, aux yeux des néo-démocrates, le style utilisé par le Waffle n'a fait que nuire aux chances électorales de leur parti jusqu'à maintenant.

Que restera-t-il du Waffle, à supposer que ce groupe ne s'entête pas à faire la vie dure au NPD? Peu de chose, si l'on en croit les militants du NPD.

On espère qu'un homme comme Jim Laxer continuera de travailler dans le parti à cause des brillantes qualités politiques qu'il possède.

En ce qui concerne l'ensemble des Wafflers, on n'y attache vraiment que très peu d'importance. "Je me fous d'eux, ils ne représentent rien", a déclaré sans la moindre hésitation un député fédéral.

Sans se lancer dans la chasse aux sorcières, certains néo-démocrates reconnaissent aussi que si l'ensemble du groupe Waffle est composé de gens bien intentionnés, il y a — ou il y avait — aussi dans ce clan une infiltration de certains éléments communistes, maoïstes ou autres, qui en somme ne sont pas plus bienvenus au Nouveau parti démocratique que dans les autres grandes formations politiques.

Au procès d'Ellsberg, déballage de linge sale gouvernemental

Collaboration spéciale
Louis
Wiznitzer



La saison des procès politiques bat son plein. Le procès d'Angela Davis vient à peine d'avoir, à San José, le dénouement qu'on sait, que déjà s'ouvre à Los Angeles le procès d'Ellsberg, l'auteur des "fuites du Pentagone".

Daniel Ellsberg et son adjoint Anthony Russo, anciens membres de la Rand Corporation, usine où les gouvernements à court d'idées viennent puiser leur inspiration, sont accusés d'avoir ourdi un complot pour voler des documents appartenant au gouvernement, pour les passer à l'autrui, pour s'emparer de documents intéressant la défense nationale et pour contrevenir à l'Espionage Act (loi sur l'espionnage). Le procès commence cette semaine et durera environ 2 mois. On s'attend que l'accusation soit menée très vigoureusement par une équipe de trois procureurs.

Pas deux poids, deux mesures

Les avocats d'Ellsberg diront pour la défense de leur client qu'en ce qui concerne la divulgation de documents secrets, il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures selon qu'elle s'effectue pour glorifier l'action du gouvernement, les besoins de la propagande ou pour le ténier. Le président Lyndon Johnson, ou M. Roger Hillsman, sous-secrétaire aux Affaires asiatiques, ont utilisé "à la pelle" les documents classés secrets pour rédiger leurs Mémoires. Par ailleurs, les autorités ne cessent, et cela depuis le début de la République, de permettre à certains journalistes, leurs amis, de parcourir et même

d'étudier des documents secrets. Jack Anderson, pour ne citer que le plus célèbre de ces "columnists", utilise ainsi chaque semaine des documents secrets du Pentagone, du F.B.I. et du C.I.A. qui lui sont remis en cachette par des fonctionnaires en rupture de ban et sans qu'il soit le moins du monde inquiété par la justice.

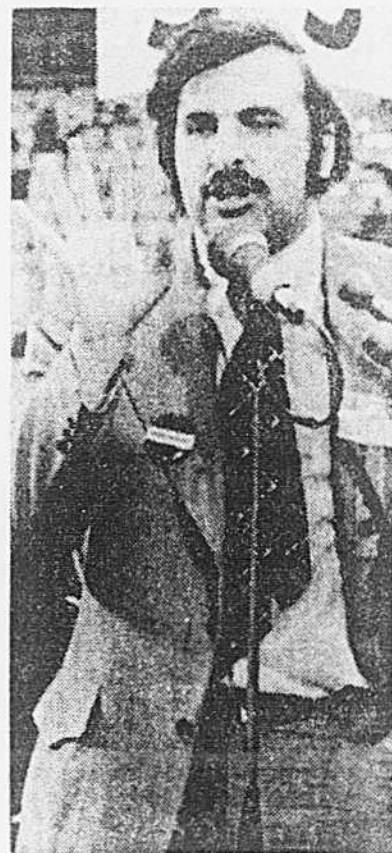
Les avocats de la défense ont l'intention d'appeler à la barre un nombre impressionnant d'anciens hauts fonctionnaires et de journalistes dont les témoignages étayeront cette thèse. Les avocats ne manqueront pas d'autre part de mettre à profit certaines failles dans le système de l'accusation. Cette dernière montera en épingle certains passages de la loi sur l'espionnage mais omettra d'en citer d'autres. Par exemple, elle oubliera d'accuser Ellsberg et Russo d'avoir "voulu aider l'ennemi". Et cela parce que la loi n'est applicable qu'en temps de guerre et que le gouvernement actuel, comme celui qui le précède, mène au Vietnam une guerre non-déclarée.

Seul le Congrès peut, aux Etats-Unis, déclarer la guerre et on connaît les vues du Congrès sur la guerre au Vietnam. Ainsi les avocats de la défense pousseront les procureurs dans leurs derniers retranchements et les mettront en demeure d'accuser leurs clients aux termes spécifiés et compréhensibles de la loi tout entière ou de retirer leur accusation.

Et la sécurité d'Etat?

La défense affirme d'ailleurs que les documents que M. Ellsberg communiqua à la presse ne mirent pas en danger la sécurité du pays. Le juge, M. Byrne, a prié l'accusation de citer expressément les passages dont le gouvernement pense qu'ils ont mis le pays en danger. Cette décision à elle seule permet au procès de déboucher sur une tumultueuse discussion de la guerre au Vietnam et de prendre sa véritable dimension, qui est celle d'un procès politique autant que le procès des Bergrigan et celui d'Angela Davis.

La défense ne manquera pas de tirer à boulets rouges sur le système de classification des documents (ultra-secrets, secrets) utilisé par le gouvernement à l'heure actuelle et dénoncé comme excessif par un grand nombre de hauts fonctionnaires et de politiciens des deux partis.



Jim Laxer se ralliera-t-il?

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Face aux élections, 10% de plus d'indécis

Si M. Trudeau a retardé la date des prochaines élections générales dans l'espoir que son parti obtienne de meilleurs résultats aux urnes, il ne saurait trouver que peu d'encouragement dans la situation actuelle. Du point de vue du pourcentage des votes, libéraux et conservateurs demeurent aux mêmes niveaux que lors du sondage Gallup précédent. Avec 39 p. cent, les libéraux ont une avance de 4 points sur les conservateurs (35 p. cent), en comparaison d'une avance de 14 points que les premiers détenaient sur les seconds lors du scrutin de 1968. Le NPD a perdu deux points, passant de 19 à 17 p. cent.

La situation statique des partis se reflète à travers le Canada, avec des changements mineurs dans les principales régions.

Le pourcentage des votants indécis, ou qui refusent de désigner le parti pour lequel ils voteraient, cependant,

est monté de 10 p. cent soit de 27 à 37 p. cent.

Dans les mois qui précèdent une élection, les préposés au sondage demandent aux indécis vers quel parti ils penchent. L'inclusion de leurs réponses n'apporte que peu de changements au résultat d'ensemble: le pourcentage des libéraux ne s'élève que d'un point, à 40, et le NPD baisse d'un point. Les progressistes-conservateurs demeurent au même niveau.

La question posée était la suivante: "SI DES ELECTIONS FEDERALES AVAIENT LIEU AUJOURD'HUI, QUEL PARTI APPUIERIEZ-VOUS?"

Le tableau ci-dessous montre la situation des partis telle qu'elle existait dans les sondages présentés en février et en mai, en comparaison des niveaux d'aujourd'hui et de ceux de l'élection de 1968. Les interviews sur lesquelles se fonde le rapport d'aujourd'hui ont eu lieu au début de mai.

	Libéraux	Progressistes-conservateurs	NPD	Creditistes et autres
Elections du 25 juin 1968 (sondage pré-électoral)	46 p. cent	32 p. cent	16 p. cent	6 p. cent
Février 1972	47	29	18	6
Mai 1972	40	30	22	8
AUJOURD'HUI (excluant ceux qui "penchent" vers un parti) (Incluant ceux qui "penchent" vers un parti)	39	35	19	7
	40	35	17	9
	40	35	16	9

HYGRADE FUELS INC. ANNIVERSAIRE OFFRE SPECIALE

Cette offre se termine le 15 juillet 1972

TELEVISEUR NOIR ET BLANC 10" (TAXE DE VENTE A DEBOURSER)

AVEC UN CONTRAT D'HUILE DE 3 ANS (AU PRIX DU MARCHÉ) MINIMUM 1000 GALLONS PAR ANNEE • POUR NOUVEAUX ET ANCIENS CLIENTS

Pour informations appelez 489-7267

HYGRADE FUELS INC.

230 Norman — Ville Saint-Pierre, Québec



HÂTEZ-VOUS IL NE RESTE QUE 18 JOURS

SANYO

Fenêtres coulissantes

de type robuste avec encadrement en aluminium

MORRIS

Changez ceci: pour ceci:

PLUS D'AERATION
PLUS ETANCHES
PLUS DE CLARTE
PLUS FACILES à manoeuvrer

Idéales pour rénovation

Téléphonez 342-3800

ESTIMATIONS GRATUITES

JOUR OU SOIR

Soir 737-1960

Facilités de paiement

NOUVELLE ADRESSE

5479 ROYALMOUNT

Pres boul. Deane

Succursale à Québec

263 ST-PAUL

522-5763

W MORRIS ET FILS

LIMITEE

AUSSI FENÊTRES - PORTES - AUVENTS - REVÊTEMENTS - ETC.

Dessinés et fabriqués au Québec par des Québécois

La météo

Ensoleillé et chaud

Le bureau météorologique prévoit pour aujourd'hui un ciel généralement ensoleillé et une température chaude. Le brouillard et les nuages se dissiperont vers midi.

Demain, il fera beau et chaud. On pourra observer une éclipse partielle du soleil, le 10 juillet; ce sera la dernière d'une série qui s'est manifestée au Québec depuis neuf

ans. En raison de conditions climatiques idéales, cette éclipse sera parfaitement visible à Cap-Chat, en Gaspésie, et déjà, un grand nombre de curieux et d'hommes de science ont retenu toutes les chambres disponibles dans les hôtels de l'endroit. La prochaine éclipse aura lieu dans 134 ans.

Bonne journée !

A Montréal

AUJOURD'HUI
Généralement ensoleillé et chaud
Max. 80° — Min. 55°

DEMAIN
Ensoleillé et chaud
Max. 85°

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	50° 75° Ensoleillé	Généralement ensoleillé
Saint-Maurice	50° 75° Ensoleillé	Généralement ensoleillé
Outaouais	55° 80° Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Laurentides	50° 75° Ensoleillé	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	55° 80° Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Québec	50° 70° Généralement ensoleillé en après-midi	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	50° 70° Généralement ensoleillé en après-midi	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	50° 70° Généralement ensoleillé en après-midi	Généralement ensoleillé
Rimouski	50° 70° Généralement ensoleillé en après-midi	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	50° 65° Périodes ensoleillées, poss. d'aver. ou ora.	Généralement ensoleillé
Gaspé	50° 65° Périodes ensoleillées, poss. d'aver. ou ora.	Généralement ensoleillé

Au Canada

Colombie-Britannique	AuJOURd'hui	Nuageux avec pér. de pluie	Vancouver	Min.	Max.
Alberta		Généralement ensoleillé	Edmonton	47	73
Saskatchewan		Quelques nuages	Régina	50	78
Manitoba		Ens., périodes nuageuses	Winnipeg	53	79
Ontario		Ensoleillé	Toronto	50	80
Nouveau-Brunswick		Quelques averses	Saint-Jean	55	75
Nouvelle-Écosse		Quelques averses	Halifax	55	75
Ile-du-Prince-Édouard		Quelques averses	Charlottetown	55	75
Terre-Neuve		Quelques averses	Saint-Jean	50	65

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	59	78	Chicago	—	—	New Orleans	77	—
Washington	56	81	San Francisco	53	69	Miami	75	88
Boston	62	81	Los Angeles	59	80			

Vers les capitales

Paris	68	—	Moscou	77	—	Hong Kong	82	—
Londres	63	—	Stockholm	79	—	Lisbonne	68	—
Rome	79	—	Tokyo	66	—	Sydney	54	—
Berlin	75	—	Athènes	84	—	Tunis	84	—
Amsterdam	73	—	Casablanca	70	—	Vienne	72	—
Bruxelles	70	—	Genève	77	—	Varsovie	68	—
Madrid	—	—	Le Caire	89	—			

Vers les plages

Acapulco	77	91	Bermudes	72	77	Nassau	75	86
Mexico	57	79	Barbade	75	88	Rio de Janeiro	75	—

L'incident de la rue Plessis n'aurait pas dû avoir lieu

— Drapeau

par Daniel L'HEUREUX

"L'incident de la rue Plessis, ça n'aurait jamais dû arriver !... C'est un accrochage inexplicable qui contredit l'esprit du comité exécutif face à des demandes semblables".

C'est en ces termes que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a commenté le fait qu'une fête pour enfants, dans le quartier Saint-Jacques, ait été interrompue par la police, lundi.

Les forces de l'ordre avaient mis fin à la fête mise sur pied par le Projet 80, les responsables de ce mouvement n'ayant pas obtenu l'autorisation des autorités montréalaises pour fermer et occuper la rue Plessis, entre les rues Lafontaine et Ontario.

Il semble que la demande du Projet 80 ait été mal interprétée à un niveau quelconque de l'administration montréalaise, d'où elle aurait été refusée.

Une double demande

L'ambiguïté serait venue du fait que la demande de M. Raymond Marci, l'incident de la rue Plessis, ça n'aurait jamais dû arriver !... C'est un accrochage inexplicable qui contredit l'esprit du comité exécutif face à des demandes semblables".

La médiation a débuté à l'Hydro

La médiation spéciale de M. Yvon Dansereau dans le conflit opposant l'Hydro-Québec à ses employés a débuté hier après-midi, tous les syndicats étant retournés au travail.

On sait que l'une des conditions de la médiation de M. Dansereau était le retour au travail des 8,500 travailleurs syndiqués de l'Hydro, membres du Syndicat canadien de la fonction publique.

Vendredi, malgré les directives syndicales, certains syndicats avaient décidé de ne pas rentrer au travail, ce qui explique que ce n'est qu'hier que M. Dansereau a commencé son travail.

Travail dont on ne sait toujours pas grand-chose, le silence le plus complet étant respecté, tant du côté de l'Hydro que du S.C.F.P.

FIN DES CONGES

SUITE DE LA PAGE A 1

raires et des libérations conditionnelles, a conclu le ministre.

En Chambre, le député Eldon Woolliams avait demandé à M. Goyer qui était responsable des congés temporaires et quels critères on observait pour accorder ces congés. Il lui avait demandé de plus si on demandait un rapport de psychiatrie avant de permettre à un détenu condamné pour délit sexuel de prendre congé temporairement.

M. Goyer a affirmé que le détenu de Vancouver accusé de meurtre avait eu 94 entrevues avec divers psychiatres au cours des cinq dernières années.

En ce qui concerne les mises en liberté provisoire, le ministre a fait savoir que ce sont les directives émises par le commissaire du service des pénitenciers qui servent à apprécier si un détenu peut s'en prévaloir. Il a affirmé que les attributions du commissaire faisaient actuellement l'objet d'une révision.

EAU

SUITE DE LA PAGE A 1

mel, M. Goldbloom s'est employé à nuancer les faits, à rassurer les citoyens concernés, en faisant valoir, par exemple, qu'à deux exceptions près, l'état de l'eau potable est "parfaitement satisfaisant" dans les 11 municipalités de l'ouest qui sont desservies par un système d'aqueduc avec une usine de filtration ou de chloration.

D'un autre côté, le ministre Goldbloom a reconnu que dans les municipalités où les citoyens se ravitaillent au moyen de puits, l'on a relevé plusieurs cas de contamination: sur un total de 25 analyses, 10 puits étaient contaminés dans les municipalités d'Ironside (Hull partie ouest), Chelsea et Old Chelsea (Hull partie ouest), Wakefield, Venosta (autre nom: Low) et Kazabazua (autre nom: Aylwin).

Bryson et Fort-Coulonge: problèmes particuliers

Parmi les municipalités dotées d'un réseau d'aqueduc, il n'y a que Bryson (750 habitants) et Fort-Coulonge (1,800 habitants) qui posent des problèmes, selon le Dr Goldbloom, qui a ajouté que son ministère avait fait les recommandations qui "s'imposent" et qui auraient trait, surtout, à la chloration de l'eau.

Dans le but de dissiper toute inquiétude, M. Goldbloom a précisé que le réseau d'aqueduc ne posait "pas de problème" à Maniwaki, Low, Gracefield, Gatineau, Templeton, Masson, Touraine, Quyon, Shawville, Campbell's Bay, Chapeau et Bouchette.

Puits contaminés dans des villes avec aqueduc

Là, toutefois, où il y a des systèmes d'aqueduc, plusieurs citoyens doivent continuer à s'alimenter au moyen d'un puits (éloignement, etc.). C'est ainsi que les experts ont découvert qu'à Touraine, deux puits sur six sont contaminés, tandis qu'à Chapeau, l'analyse d'un seul puits a révélé qu'il était lui aussi contaminé.

Comme l'"Ottawa Citizen" avait rapporté que l'eau est toujours "fortement contaminée" à Bouchette, où il y a déjà eu une épidémie de typhoïde, M. Goldbloom s'est fait fort de souligner que son ministère avait découvert que "celui qui est allé faire des prélèvements est allé à l'ancien réseau, sans tenir compte du fait que nous avions déjà contribué à la création d'un nouveau réseau qui dessert déjà la quasi-totalité de la population".

"Dans quelques jours, ce sera la totalité, a-t-il ajouté.

"Restent, a-t-il conclu, les problèmes de quelques puits dans quelques autres municipalités et le problème de Whichwood, "qui est un vieux problème auquel nous cherchons une solution".

D'ici quelques jours, M. Goldbloom espère pouvoir annoncer que Whichwood pourra être dotée soit d'une usine de filtration, soit d'un raccordement avec Hull. "C'est une décision qui dépend du Conseil du Trésor", a-t-il ajouté.

Système d'échantillonnage laissant à désirer

Par ailleurs, suite à l'enquête du "Citizen" le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Leger, a demandé, hier après-midi, au ministre Goldbloom, s'il avait l'intention "de resserrer, de fortifier, et de corriger" les méthodes de collecte des données nécessaires à la lutte antipollution.

Le ministre Goldbloom a répondu qu'il avait déjà dit que l'état du système d'échantillonnage de l'eau potable laisse à désirer au Québec, mais qu'il y a des améliorations dans certaines régions. "Nous n'avons pas encore atteint le respect des normes canadiennes quant au système d'analyse, ni même quant à la qualité de l'eau, dans plusieurs endroits", a-t-il souligné à l'Assemblée nationale.

Rappelons que le ministre Goldbloom a reconnu, récemment, que la Régie des Eaux du Québec n'était pas aussi efficace qu'on s'y était attendu.

Finalement, le ministre Goldbloom espère bien qu'avec l'aide du gouvernement fédéral, le Québec améliorera plus rapidement son système d'échantillonnage et de contrôle de l'eau potable.

ESSAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

Cette lettre qui sera remise aujourd'hui à l'ambassadeur de France à Londres déclare: "Nous demandons à votre gouvernement de renoncer à ces essais en raison des risques pour la santé et de la pollution de l'environnement".

A Canberra, où se déroulait une réunion de l'OTASE, une tentative de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en vue d'inclure une dénonciation des essais nucléaires français dans le communiqué final de la Conférence, s'est soldée par un échec.

LE FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

les contenants de fèves au lard, d'épices, de sauce et de fruits que l'on voulait produire devant la cour dans chaque cause, pour étayer la poursuite, portaient des étiquettes en anglais, le procureur de la compagnie avait, par ailleurs, soumis quelques motions, qui ont toutes été rejetées.

La première qu'avait présentée Me Armand Sheppard, avait pour but d'inviter la cour à ajourner toute l'affaire jusqu'à ce qu'un tribunal de Chicontini se soit prononcé sur la légalité de cette loi, en marge d'une cause instituée dans cette ville contre un magasin Dominion.

Mais le juge Drouin a souligné qu'il y avait là deux instances différentes et qu'il n'y avait pas lieu d'attendre.

Demande de rejet des accusations

L'avocat de Steinberg demanda ensuite le rejet pur et simple des 14 accusations, en soulignant que le libellé des plaintes ne "rencontrait" pas le texte de l'arrêté-en-conseil.

Mais le tribunal décida qu'au contraire, cela signifiait sensiblement la même chose.

C'est alors que Me Yves Demers interrogea brièvement son seul témoin, l'étudiant en droit Jacques Fournier, qui avait acheté ses "binnes" Clark et tout le reste, unilinguement, ces derniers mois, à la Côte-des-Neiges.

La preuve faite dans le cas des fèves au lard, et la défense acceptant qu'elle serait similaire dans tous les autres cas, Me Sheppard présenta une motion pour déclarer la loi inconstitutionnelle.

Mais le juge rétorqua qu'il n'avait tout simplement pas le pouvoir de rendre un jugement pareil.

L'avocat de la compagnie souligna alors que, selon lui, la loi ne donnait pas au cabinet le droit de réglementer sur la langue des étiquettes et que, d'autre part, c'était là un règlement bien difficile à suivre, pour les épiceries et les grands magasins.

Surtout dans le rayon des produits pour gourmet, par exemple, où l'on trouve des aliments emballés en France qui ne portent que des étiquettes anglaises.

Au cours de l'après-midi d'hier, ce devait être au tour de la compagnie Dominion de subir son procès pour une infraction semblable, mais, pour des raisons diverses, l'instruction a été ajournée au 15 septembre.

Détail peu banal, la loi prévoyant que le plaignant dans un cas pareil, doit recevoir la moitié de l'amende, c'est l'étudiant Fournier et une jolie infirmière qui, dans ce cas-ci, hériteront des \$1,400 constituant la moitié de la pénalité imposée à la grande chaîne d'épicerie.

Charbonneau est déçu du bill Cournoyer

par Lysiane GAGNON
envoyée spéciale de LA PRESSE

SAINT-ADÈLE — "Le gouvernement paraît résolu à ignorer les objections de ses partenaires à la table patronale, dans la mesure où le projet de loi 53 précise que tout décret devrait contenir les offres soumises avant le 27 juin, ce qui comprend la dernière offre gouvernementale sur la priorité d'emploi: il reste que le bill 53 n'écarte pas la possibilité d'un décret."

C'est ainsi que le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, a commenté hier après-midi le projet de loi qui doit amender la loi 19 sur les négociations dans les secteurs public et parapublic. C'est avec réticence que M. Charbonneau a répondu aux questions des journalistes présents au congrès de la CEQ: "Avant de prendre position sur le projet de loi, il nous faut l'étudier davantage, et surtout prendre contact avec les autres représentants du Front commun intersyndical."

Rencontre des trois chefs jeudi

La rencontre entre les trois chefs syndicaux ne pourra pas avoir lieu avant jeudi, semble-t-il, MM. Laberge et Pepin se trouvant respectivement à Amos et au Saguenay.

M. Charbonneau a toutefois indiqué que si le projet de loi semble avoir pour effet de "mettre au pas" les partenaires du gouvernement dans les négociations (notamment les associations patronales du secteur scolaire, qui s'opposent à la dernière offre du ministre Jean Cournoyer sur la priorité d'emploi sectoriel et intersectoriel), rien là-dedans n'assure aux syndicats que l'extension des pouvoirs consentis dans le bill 53 au ministre du Travail et de la Main-d'œuvre ait en soit une valeur positive. "S'il s'agit seulement d'un nouveau chapeau pour coiffer la même structure de décision et les mêmes intentions de la part du gouvernement, ce projet de loi serait inacceptable."

Rappelons que le Front commun intersyndical a profité de l'ouverture du congrès de la CEQ, lundi dernier, pour lancer au gouvernement une sorte d'ultimatum, exigeant que d'ici le 30 juin, la partie patronale s'engage à revenir au régime normal de négociations (donc à laisser tomber la menace d'un décret) et à signer la convention au nom de ses partenaires à la table patronale, avec ou sans leur assentiment.

De toute façon, le congrès de la CEQ, qui a approuvé par un vote largement majoritaire la déclaration du Front commun, aura la possibilité de se prononcer d'ici la fin de la semaine sur les derniers développements de cette longue et pénible négociation.

L'arbitrage procède avec ou sans les débardeurs

Les audiences d'arbitrage destinées à régler la grève des débardeurs d'ici dure depuis sept semaines dans trois ports du Saint-Laurent, commenceront aujourd'hui avec ou sans la présence des représentants du Syndicat international des débardeurs.

M. Alan B. Gold, juge de la Cour provinciale et médiateur dans ce différend, a annoncé cette décision après que le syndicat eut brillé par son absence à l'ouverture des audiences hier. Il a donné l'avertissement aux

STE-SCHOLASTIQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

sur quatre des chevaux blessant l'un d'entre eux assez gravement pour qu'il soit nécessaire de l'achever.

Il se barricade et attend

Après cette fusillade, Gilliland s'est immédiatement barricadé avec sa femme et ses enfants résolu à mener à terme cette guerre d'un homme seul "contre les riches qui veulent m'expulser de mon terrain et de ma maison".

L'école d'équitation de M. André Massé est située à environ 1,500 pieds de la maison de Gilliland et appartient également à plusieurs Montréalais influents.

Prié de commenter l'attitude de Gilliland, le frère du propriétaire, M. Jacques Massé a déclaré que c'est "un éternel révolté". M. Massé a ajouté qu'il avait même offert du travail à Gilliland mais que ce dernier avait refusé.

Malgré les tentatives de plusieurs policiers munis de mandats pour le déloger, Gilliland est toujours à son poste et refuse de baisser pavillon.

"Je fais face au monde d'un riche, disait-il, hier, et c'est la seule façon pour moi de lutter. J'ai acheté ma carabine avec une partie de mon chèque de Bien-être et on ne peut pas me le reprocher. J'ai tiré sur les chevaux parce qu'ils mangeaient la nourriture de mes enfants, ils ont percé mes clôtures et laissent leurs chevaux piétiner mon terrain et manger mes légumes. Ça dure depuis deux ans et là j'en ai assez".

La femme de Gilliland appuie entièrement son mari et ne veut rien entendre des multiples propositions qui ont été formulées par la police.

Anthony Gilliland ne sortira que lorsque les policiers auront déchiré leurs mandats et lui donneront l'assurance qu'il demeurera libre. "On ne me séparera pas de ma femme et de mes enfants".

Un porte-parole de la Sûreté du Québec, détachement de St-Eustache, a indiqué pour sa part que les policiers vont tenter de nouveau d'utiliser la persuasion et n'ont aucunement l'intention de tenter de pénétrer par la force dans la maison.

"C'est un homme qui croit qu'il n'y a pas de justice pour lui et qui est en proie au découragement mais ce n'est pas un criminel", a commenté le porte-parole.

débardeurs que les conséquences pourraient "être extrêmement graves" s'ils ne sont pas représentés aujourd'hui.

Le juge Gold a lu le contenu d'une lettre du syndicat réitérant son attitude que le différend ne peut être réglé par l'arbitrage.

Poursuite

D'autre part, Me Brian Mulrooney, représentant l'Association des armateurs, a précisé hier que l'Association intentera une poursuite de \$3 millions en dommages-intérêts au syndicat couvrant les pertes subies entre les 11 et 17 mai, à l'occasion de grèves tournantes. C'est depuis le 17 mai que les débardeurs ont définitivement quitté le travail.

Le syndicat précise dans sa lettre que ce différend coûte à ses membres environ \$1.1 million par semaine en salaires perdus.

D'autre part, un porte-parole des employeurs a déclaré que cette perturbation coûte environ \$40 millions jusqu'ici en revenus perdus aux ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

L'arbitrage

Les patrons qui ont réclamé l'arbitrage obligatoire la semaine dernière, tel que prévu dans l'entente collective actuelle, disent que l'absence du syndicat, hier, "est une insulte au ministre du Travail, aux tribunaux et au juge Gold".

Les patrons réclament que les audiences se poursuivent.

Le juge Gold a déclaré que l'absence du syndicat était "regrettable" et a ajouté qu'il est de son devoir de procéder.

Mandat élargi

Le syndicat des débardeurs a avisé officiellement en fin de journée hier, le ministre fédéral du Travail, M. Martin O'Connell, qu'il n'avait aucune objection à comparaître devant le juge Alan B. Gold à la condition que son mandat d'arbitre soit élargi à celui de commissaire-enquêteur, de manière que tous les aspects du conflit puissent être abordés.

Le procureur du syndicat, Me Philip Cutler, qui a annoncé la nouvelle, a dit espérer que la réponse du ministre parviendra avant la reprise des audiences d'arbitrage ce matin 10 h., à la Cité du Havre.

L'initiative du syndicat a surgi en effet quelques heures après que le juge Gold, désigné comme arbitre du conflit et décidé de procéder dès ce matin en l'absence du syndicat des débardeurs, si celui-ci persistait dans son refus de se présenter comme ce fut le cas hier.

Le juge Gold s'est rendu à cette solution à la demande expresse de Me Brian Mulrooney, procureur de l'Association des employeurs maritimes, et après lecture d'un message où le président du syndicat, M. Jean-Marc Saint-Onge, confirmait l'intention de son groupe de s'abstenir de même qu'il y indiquait sa préférence pour l'intervention d'un commissaire-enquêteur.

Spécial
10^e ANNIVERSAIRE

VENTE À L'ENTREPÔT

PAYEZ ET EMPORTEZ

LIVRAISON EN SUS SI DESIRE

24' diamètre MUSKIN \$529	24' diamètre siège 4" \$597	24' diamètre siège 6" \$603
---	--	--

L'ÉQUIPEMENT STANDARD COMPREND:
filtre Jacuzzi, échelle, vérificateur d'eau, aspirateur, écumoire automatique murale, chlore.

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX 10^e ANNIVERSAIRE

IMCARPOOL
PISCINES

265, boul. Labelle Ste-Thérèse, Québec, Canada
Tél. (514) 625-6083

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

commence jeudi, 29 juin à 7 P.M.

SPÉCIAL CHOC



de la semaine...

6 CANETTES 10 oz

ORANGE

NESBITT'S

25¢

Chaque canette munie d'un décapsuleur-éclair incorporé. Un rafraîchissement parfait pour la saison!

Limite:
6 canettes par client
Tant qu'il y en aura!

Venez tôt et évitez
d'être déçu!

MOINS CHER DEPUIS 20 ANS

RIEN N'A CHANGÉ

CHOMEDEY 1877 CURE LABELLE	MONTREAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA, EST	N. D. G. 2110 DECARIE	CITE DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO	PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE, EST	CREMAZIE 8965 ST-LAURENT	CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC	ROSEMONT 5680 IBERVILLE	ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O.	AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE
CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste	DORVAL Sud-Est du Rond-Point	LACHINE Notre-Dame et 32e ave.	PIERREFONDS 9006 boul. Lalonde	ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Lévesque	BOUCHERVILLE Centre d'Ach. St. Seigneurie	LONGUEUIL 210, rue St-Jean	ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau	HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi - 9h 30 A.M. à 6h P.M. Jeudi et vendredi - 9h 30 A.M. à 9h P.M. Samedi - 9h A.M. à 5h P.M.	

- pouvoir d'achat considérable
- plus de 40 magasins au Québec

- plus de 20 ans dans la province
- frais d'administration réduits

- vous vous servez vous-même
- étalages simples et peu coûteux

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

100,000
...doivent être

CHARGE X



CHOMEDEY 1877 CURE LABELLE	MONTREAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA EST	N. D. G. 2110 DECARIE	CITE DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO	PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE EST	CREMAZIE 8965 ST-LAURENT	CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC	ROSEMONT 5680 IBERVILLE	ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O.	AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE
CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste	DORVAL Sud-Est du Rond-Point	LACHINE Notre-Dame et 32e ave	PIERREFONDS 9006 boul. Lalonde	ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Lévesque	BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSpagnieirie	LONGUEUIL 210, rue St-Jean	ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau	HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi - 9h.30 A.M. à 6h. P.M. Jeudi et vendredi - 9h.30 A.M. à 9h. P.M. Samedi - 9h. A.M. à 5h. P.M.	

PANTALONS*

vendus d'ici lundi prochain!

ACHETEZ-EN UN

au bas prix régulier de rabais LaSalle et,

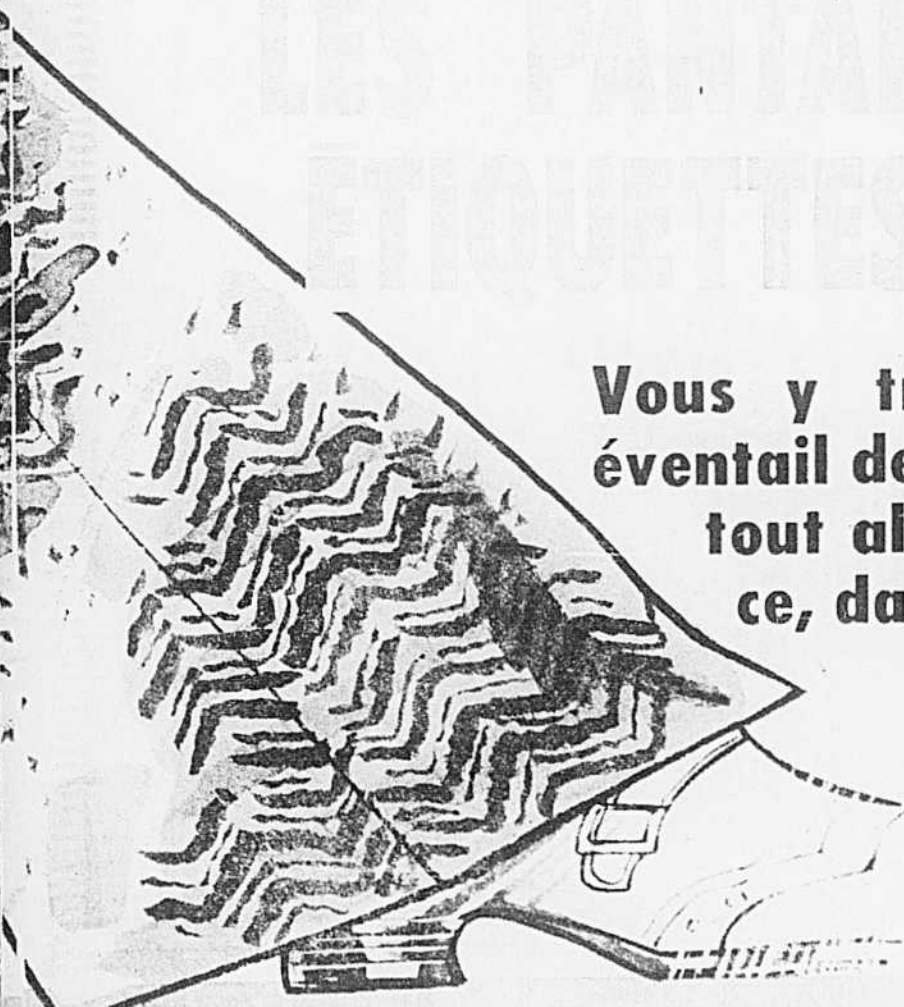
OBTENEZ-EN UN 2^e

pour dames, hommes ou garçons, de la même catégorie de prix

POUR SEULEMENT



RECHERCHER
LES PANTALONS AUX
ÉTIQUETTES ROUGES



Vous y trouverez tout un éventail de jeans, pantalons tout aller ou habillés et ce, dans un choix vaste et varié de tons unis, rayures ou motifs jacquards.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

certifié
entièrement

que ses bas prix réguliers de rabais ne sont, en aucune façon ré-étiquetés, ni à l'occasion de cette vente, ni pour aucune autre!

* Répartis parmi tous nos magasins.

Des syndicats de l'Université de Montréal blâment les autorités pour avoir intenté une poursuite en cour criminelle contre 19 étudiants

par Daniel MARSOLAIS

Trois syndicats de travailleurs de l'Université de Montréal, le syndicat des employés (local 1244 du SCFP), le syndicat national des employés de l'U. de M. (section bibliothèques) et celui des professeurs, ont blâmé, hier, l'attitude des autorités de l'Université qui ont intenté une poursuite en cour criminelle contre les 19 étudiants qui ont occupé le Centre international de criminologie comparée, le 24 avril dernier.

Les professeurs invitent "d'une façon pressante les autorités de l'Université à retirer les plaintes qu'elles ont logées devant les tribunaux contre les occupants du CICC et à faire en sorte que les actions en justice soient suspendues".

De leur côté, les deux au-

tres syndicats qui ont pris position estiment que l'occupation des locaux "est un geste pacifique par lui-même et ajoutent qu'en prenant des procédures judiciaires contre les occupants du CICC, l'Université crée ainsi un dangereux précédent qui pourrait inciter à l'utilisation de moyens plus violents à l'avenir".

Rappelons que les 19 incul-

pés sont accusés de méfait. Si l'on s'en rapporte à l'acte d'accusation, ils auraient troué des murs, brûlé des meubles, égratigné et brûlé le mobilier, causant ainsi des dommages évalués à \$1.300. L'occupation du 24 avril, qui n'a duré que quatre heures environ, s'inscrivait, souligne le Comité d'action contre le CICC, "à l'intérieur d'une lutte amorcée quelques

mois plus tôt par un groupe d'étudiants et de professeurs de l'Université de Montréal, par les membres de l'Association des étudiants iraniens, brésiliens, ainsi que par certains groupes d'étudiants d'autres universités de Montréal".

L'occupation, précise le comité, visait à alerter la communauté universitaire et l'opinion publique sur l'exis-

tence, à l'U. de M., du CICC. "Nous voulions démasquer le caractère politique et la pseudo-objectivité des recherches dites scientifiques du CICC."

"Nous dénonçons les liens évidents du CICC avec le système policier du Québec et de certains pays du Tiers-Monde."

Selon le Comité, la réaction de l'Université vient confir-

mer en quelque sorte la justesse de son attaque contre le CICC. En outre, affirme le même Comité, "il est bien évident que l'Université s'écarterait de la montée de plus en plus généralisée de l'insatisfaction sur le campus (employés et étudiants) et qu'elle a entamé ces poursuites croyant pouvoir immobiliser certains étudiants, parmi les plus actifs".

On croit en effet que l'occupation des locaux du CICC en avril ne justifie en rien un tel geste de la part de l'U. de M. On est enclin à croire, chez les membres du Comité, que le "pseudo-libéralisme de l'Université de Montréal disparaît pour faire place à la répression".

En outre, signale-t-on, il est manifeste que les autorités de l'U. de M. profitent

des vacances estivales pour créer un précédent judiciaire (les poursuites devant une cour criminelle) qui ne soulèvera aucune protestation sur le campus en raison de l'absence des étudiants.

Il est bon de souligner que le code pénal prévoit une peine maximum d'emprisonnement de cinq ans contre celui qui est trouvé coupable de méfait.

Saguenay-Lac Saint-Jean: les travailleurs décideront de leur affiliation

QUEBEC (PC) — Les membres du Syndicat des travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean décideront de leur affiliation avec la CSN au cours d'un référendum, dont la date et les modalités seront établies par le conseil syndical, au cours des prochains jours.

C'est ce qu'a fait savoir le président de ce syndicat, M. Almas Tremblay, après avoir affirmé que pour sa part "il ne croit plus à la CSN".

Au cours d'une conférence de presse, donnée mardi en présence de deux représentants de la nouvelle Centrale des syndicats démocratiques, M. Tremblay a expliqué que c'est toute une série d'événements survenus au cours des derniers mois qui motivent son choix pour la CSD, une "centrale, a-t-il dit, beaucoup plus démocratique que l'autre".

M. Tremblay a, cependant, dit ignorer encore la décision qu'il prendra si les syndicats décident de demeurer affiliés avec la CSN.

Griefs

M. Tremblay a rappelé que lors d'une réunion du conseil confédéral de la CSN où il a proposé qu'on cesse de soutenir les "gars de Lapalme", suivant un mandat donné, selon lui, par les membres de son syndicat, M. Claude Girard, président régional, sous les instances de M. Marcel Pélipin, aurait répliqué que M. Tremblay était lui aussi un salarié de la CSN aux mêmes titres que les premiers. "Ce n'est pas la vérité. J'ai été congédié pour activité syndicale et mon cas n'a pas encore été réglé depuis cinq ans par la CSN", a-t-il souligné.

Il a de plus dénoncé les attitudes d'un permanent de la CSN, M. Jean-Marie Ouellet, qui aurait utilisé diverses manœuvres pour forcer les travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean à déclencher un arrêt de travail afin d'appuyer les trois chefs syndicaux alors emprisonnés.

Il a également reproché à la CSN de vouloir renverser le gouvernement.

la presse



FINANCE

L'argent coule à flots dans les petites annonces du groupe. "200 — Finance". Pour prêter ou emprunter de l'argent, faites passer une petite annonce.

Téléphonez à 87-47-111

Les petites annonces

la presse

MOINS CHER DEPUIS 20 ANS RIEN N'A CHANGÉ



BAS PRIX LASALLE

197

À PORTER LES SOIRS D'ÉTÉ... CES COUPE-VENT POUR GARÇONS

Coupe-vent ou vestes "squall" nylon cire ou taffetas de nylon. Parmi la collection, des modèles à capuchon dissimulable, liséré contrastant, poches plaquées, col même tissu, empiècement, boutonnage-pression ou rayures "compétition". Tons variés. Pour 8 à 16 ans.

PYJAMAS NE REQUÉRANT PAS DE REPASSAGE

299

Fameux polyester et coton! En modèles passe-paille ou garniture contrastante. Veste à boutons, devant; col, manches et poches ornés. Pantalon à fermeture boutonnante et pattes latérales élastiques. Vert, bleu roi, mauve ou ton or.



7 à 14

250

BARBOTEUSES NYLON ET COTON

Un tissu extensible créé pour le confort; un modèle à tour de jambes, de bras et col contrastants, créé pour l'élégance. Devant à glissière nylon et ceinture. Tons or, aqua, marine ou rose.

PULL OU GILET TOUT POLYESTER



AU CHOIX

197

Les 2 modèles en tailles 7 à 14 ans, fillettes!

Petit pull manches courtes à glissière dos; encolure, poignets et poches à garniture contrastante. Marine, blanc, jaune ou lilas.



Gilet sans manches; col, poches et emmanchures à garniture contrastante. Tons marine, rouge, jaune ou lilas.

SHORTS FOURREAU NYLON ET COTON

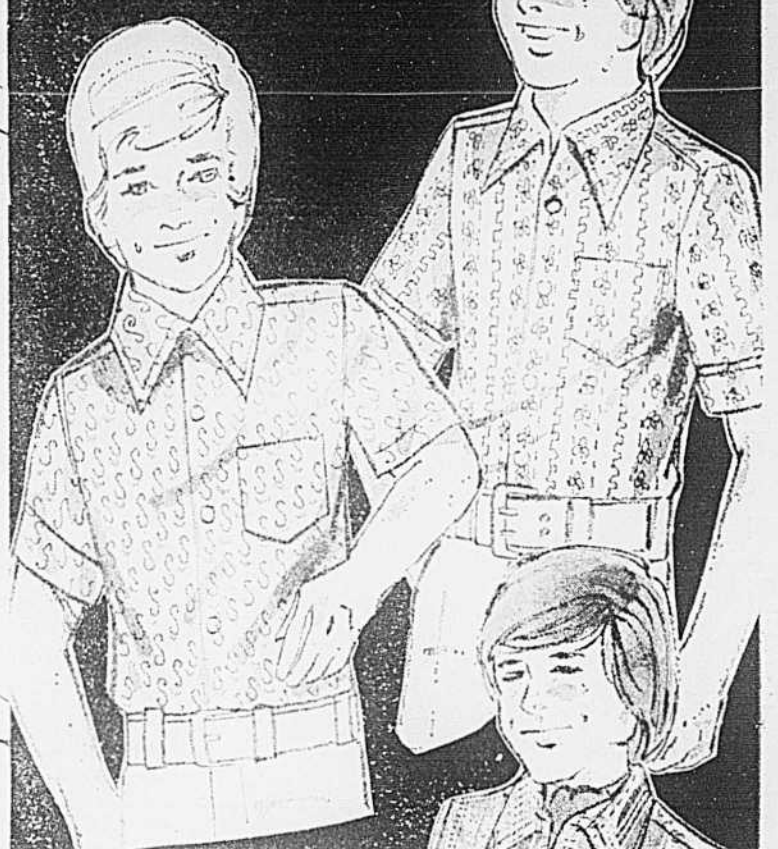
97

Un tissu éponge garanti lavable. Taille élastique, plis piqués et coutures surjetées aux points d'usure. Marine, corail, turquoise, jaune ou lilas. P.M.G., dames.

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.



BAS PRIX LASALLE

144

CHEMISES SANS REPASSAGE POUR LES JEUNES ÉLÉGANTS

Tissu 65% polyester/35% coton d'une facilité d'entretien indéniable. Optez pour des motifs "dobby" ou des motifs fantaisie. Manches à faux revers. Coloris mode 1972. Pour garçons, 8 à 18 ans.

CHEMISES-T OU DÉBARDEURS NYLON

Garçons, 8 à 16 ans

44

P.M.G. ou TG., hommes

66

Chemises-T manches courtes à poches et épaules gansées pour meilleure durabilité ou débardeur à encolure et emmanchures à liséré faisant contraste. Tons faciles à harmoniser.



CHOMEDEY 1877 CURE-LABELLE	MONTREAL-NORD 3630 HENRI BOURASSA EST	N. D. G. 2110 DECARIE	CITÉ DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO	PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE EST	CRÉMAZIE 8965 ST-LAURENT	CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC	ROSEMONT 5680 IBERVILLE	ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O.	AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE
CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste	DORVAL Sud-Est du Rond-Point	LACHINE Notre-Dame et 32e ave	PIERREFONDS 9006 boul. Lalande	ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Lévesque	BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSalle	LONGUEUIL 210, rue St-Jean	ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau	HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi - 9h 30 A.M. à 6h P.M. Jeudi et vendredi - 9h 30 A.M. à 9h P.M. Samedi - 9h A.M. à 5h P.M.	

Les inondations continuent d'immerger des régions du Canada et des USA

EDMONTON (PC, U.P.I., AP, AFP) — Les eaux de la rivière Saskatchewan-Nord ne dépassent pas le niveau qu'elles ont atteint hier après-midi et les habitants de la région ont commencé à manifester un certain optimisme.

Hier soir, les eaux s'élevaient à 27 pieds au-dessus du niveau normal de la rivière et un porte-parole du Service des eaux de l'Alberta a dit qu'elles baissaient constamment. Plus tôt, on prédisait que les eaux dépasseraient de 30 pieds le niveau habituel.

Cette crue des eaux a été provoquée par la fonte des neiges et les pluies abondantes qui se sont abattues durant la fin de semaine. Quelques rivières de l'Alberta, telles que la Clearwater, la Pembina et la Paddle, ont été transformées en véritables torrents.

Mais les autorités sont surprises de constater que les populations menacées par les crues demeurent calmes. Aucune demande de secours ou d'évacuation n'a encore été formulée.

Certes, les populations ont maintenant l'habitude de voir leur région inondée souvent. La pire inondation dans l'histoire de la ville d'Edmonton est survenue à la fin du mois

de juin en 1915 quand l'eau avait déplacé 60 maisons et en avait inondé 700 autres.

Néanmoins, les biens personnels des habitants de la région d'Edmonton, les machines agricoles des fermiers, l'équipement et le bétail ont été transportés vers des terrains plus élevés.

Les dommages causés par la présente crue des eaux n'ont pas encore fait l'objet d'évaluations précises. Mais des routes doivent être réparées, dans l'ouest de la province; des terrains de culture et de pâturage ont également été inondés à une soixantaine de milles de Red Deer.

D'autre part, à Ottawa, hier, le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, a déclaré aux Communes que le gouvernement de la Colombie-Britannique n'avait pas demandé la construction de nouvelles digues sur les rivières de cette province après les inondations importantes qui se sont produites récemment dans certains secteurs.

Le rétablissement de l'approvisionnement en eau constitue, par ailleurs, le principal problème auquel doivent faire face les autorités de l'Etat de Pennsylvanie. Les résidents de Wilkes-Barre ont pu rentrer chez eux, hier, pour retrouver leurs demeures

couvertes de boue. Dans les rues, les barricades qui avaient été élevées ont été retirées. Partout, on a vu des familles nettoyer leurs maisons avec des boyaux d'arrosage mais les travaux ont été limités à 11 heures par jour. On s'emploie à sortir les meubles dans la rue et à faire disparaître les déchets et les odeurs nauséabondes.

Dans le seul Etat de Pennsylvanie, 49 personnes ont perdu la vie après le passage de l'ouragan tropical Agnès.

Etat de New York

Dans le nord de l'Etat de New York, il a fallu éponger 500,000 gallons d'essence qui se sont répandus dans les rues à la suite de la rupture de réservoirs. Au Maryland, les secouristes ont commencé à construire des ponts temporaires et à réparer les routes.

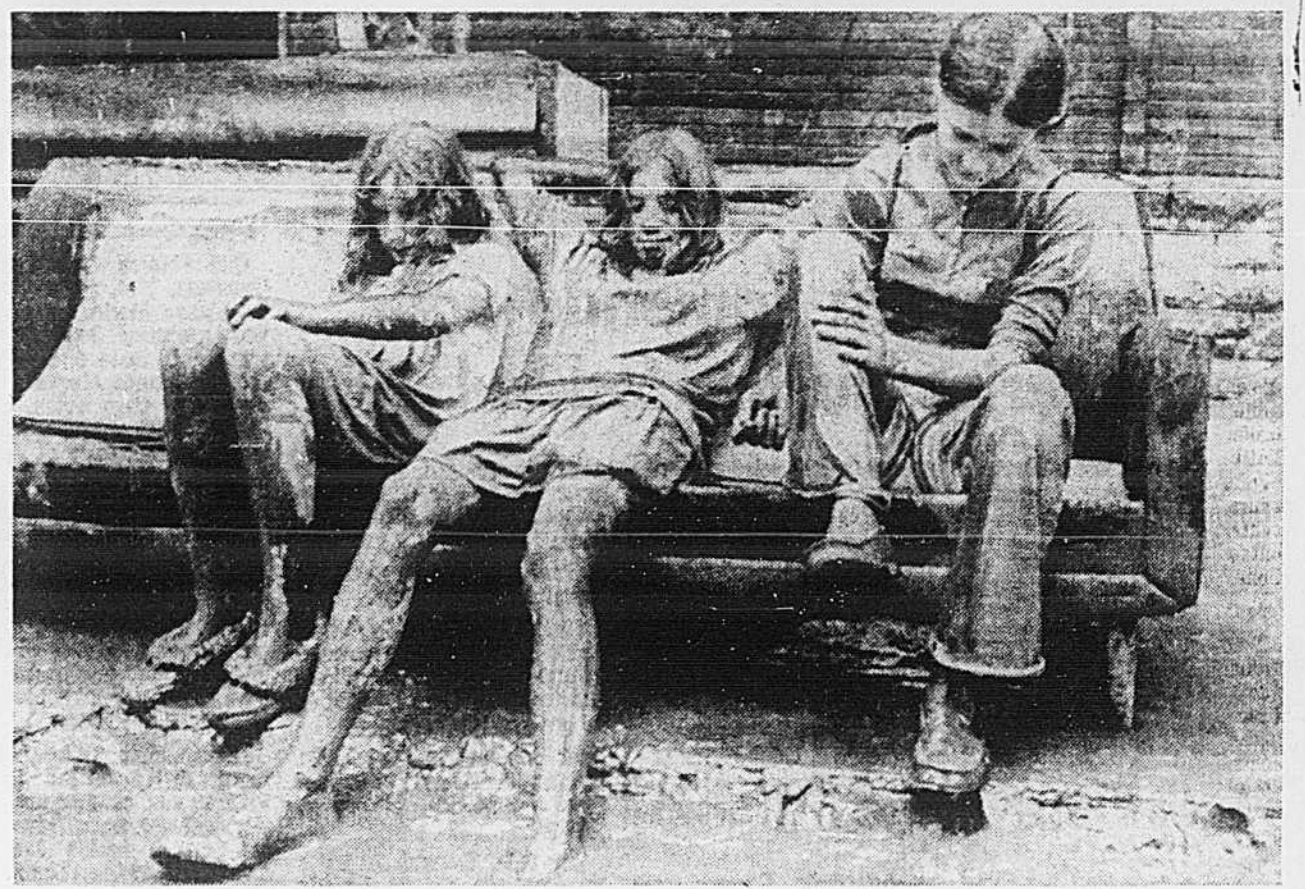
Dans les 10 Etats de la côte est des Etats-Unis, le bilan de l'ouragan s'élève à 130 victimes. Les dégâts sont évalués à au moins \$1 milliard.

Le président Nixon a demandé, hier, au Congrès, un supplément de crédits d'un montant de \$100 millions pour le secours aux victimes de l'inondation. Il a également chargé le vice-président Spiro Agnew d'inspecter trois des régions les plus durement frappées, le Maryland, la Virginie et l'Etat de New York. M. Nixon a lui-même visité la Pennsylvanie la fin de semaine dernière. Hier soir, le président a ajouté aux cinq Etats dévastés régions sinistrées, celui de la Californie, sur la côte ouest.

Manille

A Manille, 27,500 familles ont été abandonnées sans abris et au moins 100 personnes ont péri après le passage du typhon Ora. Le nombre des victimes pourrait toutefois être plus élevé. Le typhon s'est abattu sur les Philippines, dimanche.

Enfin, un violent orage s'est abattu, hier, en début d'après-midi, sur la ville de Grenoble, paralysant plusieurs services.



Une jeune victime des inondations qui ont ravagé la Pennsylvanie, Tracy King (au centre), garde son sourire malgré toutes les épreuves qu'elle a subies avec sa famille depuis quelques jours. Avec ses sœurs, elle a commencé à nettoyer leur maison de Harrisburg. Complètement couvertes de boue, les trois jeunes filles ont pris quelques moments de répit en s'asseyant sur un sofa devant la demeure familiale.

Rive sud: nouveaux projets "Emérillon"

par Lise BLAIS

Le président des Habitations Emérillon Inc., M. Roland Tillenière, a annoncé hier la mise en chantier prochaine de plusieurs projets d'habitation sur la rive-sud qui représenteront un investissement total de l'ordre de \$12 millions.

Ces projets seront réalisés sous l'égide de quelque 29 constructeurs regroupés en cinq différentes associations représentant autant de villes.

Les développements projetés à Beloeil, Saint-Hubert, Longueuil, Boucherville et Saint-Bruno, représentent plus de 1,000 unités de logement.

C'est pour contrer la saturation qui commence à se faire sentir à Longueuil — depuis 1967, les Habitations Emérillon Inc. y ont construit plus de 3,337 unités sur 452 acres de terrain — que le promoteur de ce projet a décidé d'élargir le champ d'action de cette société pour l'étendre à d'autres municipalités.

Tous les plans de lotissement ont déjà été portés à la connaissance de la Société centrale d'hypothèque et de logement et des négociations commenceront bientôt pour l'obtention de prêts hypothécaires pour certaines catégories de maisons.

Nixon laisse monter les prix alimentaires

WASHINGTON (AFP) — L'administration Nixon a finalement renoncé à prendre des mesures draconiennes pour freiner la hausse des prix alimentaires aux Etats-Unis, en raison, semble-t-il, des risques politiques d'une telle action.

En prévision d'une nouvelle flambée des prix alimentaires cet été, et notamment des prix de la viande, la Maison Blanche s'est contentée de libérer lundi les importations américaines de viandes, ce qui, de l'avis des experts, n'aura qu'un effet limité, sinon nul, sur le prix de cette denrée.

Etant donné la pénurie actuelle de viande dans le monde, il est douteux en effet que les fournisseurs traditionnels des Etats-Unis (essentiellement l'Australie et la Nouvelle-Zélande) soient en mesure de profiter de la levée des quotas. Aussi bien, on estime dans les milieux spécialisés que les importations devraient se maintenir à 1,500 millions de livres cette année, soit guère plus que si les quotas avaient été maintenus.

De toute façon, les importations de viandes aux Etats-Unis, qui ne représentaient en 1971 que 6 pour cent de la consommation, portent essentiellement sur des bas morceaux et une éventuelle augmentation des

entrées de viande aux Etats-Unis ne devrait guère se manifester sur le prix du beef-steak, indicateur le plus sensible.

En revanche, la commission des prix a déconseillé au président Nixon de prendre des mesures draconiennes telles qu'un blocage des prix agricoles à la production (qui sont restés libres depuis le début du programme de stabilisation) ou un gel des marges bénéficiaires des intermédiaires. De telles mesures seraient très mal vues des agriculteurs en année électorale et pourraient même conduire selon le président de la commission à l'apparition d'un "marché noir".

L'administration n'en a pas moins affirmé qu'elle continuait d'adopter toute autre mesure susceptible de freiner la hausse des prix alimentaires dans les prochains mois. Bien que l'indice des prix de détail n'ait progressé que de 0,3 pour cent en mai, les experts s'attendent à une flambée des prix alimentaires, reflétant la hausse des prix de gros au cours du même mois. Les prix des produits agricoles ont augmenté à la production de 2,6 pour cent en mai (soit à un rythme annuel de 15,6 pour cent), dont 4,5 pour cent pour le seul bétail.

A l'intention des petites volontaires

Les initiateurs du projet olympique de la Ville de Montréal, section gymnastique, qui ont soumis quantité de jeunes filles à un entraînement intensif depuis avril avant d'en diriger une trentaine vers le groupe "A", ont l'intention de procéder à une seconde sélection au cours de l'été.

En effet, ce projet Olympique "76 de Concordia qui consiste à réunir des jeunes filles de 8 à 12 ans agiles et volontaires afin de les entraîner pendant trois mois de façon assidue, organise une autre session de trois mois.

La directrice du projet, Nicole MacDuff, invite toutes les fillettes qui aimeraient

pratiquer la gymnastique artistique et qui sont prêtes à se soumettre à un entraînement soutenu. Les meilleures seront dirigées vers un groupe qui visera la compétition alors que les autres continueront tout de même à développer leur talent. Une troisième session aura lieu à compter de septembre.

Les intéressées doivent se rendre au Pavillon Mont-Royal de l'Université de Montréal à 9 h. vendredi matin, au 265 ouest, rue Mont-Royal, ou encore communiquer à 843-3306.

C'est une façon, pour les plus jeunes qui sont douées de découvrir leur potentiel et de l'exploiter sainement.

VEDETTES

PLEIN SOLEIL

...à prix de rabais surcoupés!

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

BRONZEZ EN BEAUTÉ...

Trois merveilleux produits TANYA additionnés d'huile de noix de coco et de beurre de cacao!

- (A) CRÈME "HAWAIIAN" BRONZANTE, 2 oz **96¢**
- (B) HUILE DE CACAO "HAWAIIAN", 3 oz ... **1⁰⁷**
- (C) LOTION "HAWAIIAN" POUR BASANER, 4 oz . **1³³**

(A)

(B)

(C)

POUR ACTIVER VOTRE HÂLE ET FAIRE LE TEINT BASANÉ

- (A) "SURE TAN" Avec ou sans soleil 4 oz **1⁸⁷**
- (B) HUILE "TROPIC TAN" 4 oz **87¢**
- (C) LOTION "TROPIC TAN" 4 1/2 oz **87¢**

(B)

(C)

(A)

FAMEUSE LOTION COPPERTONE Flacon 4 oz. **1¹⁵**

CHOMEDEY 1877 CURI LABELLE	MONTREAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA, EST	N. D. G. 2110 DECAIRIE	CITE DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO	PTE AUX TREMBLES 11930 SHERBROOKE, EST	CREMAZIE 8965 ST-LAURENT	CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC	ROSEMONT 5680 IBERVILLE	ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O.	AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJUNESSE
CHATEAUGUAY 110 St-Jean-Baptiste	DORVAL Sud-Est du Rond-Point	LACHINE Notre-Dame et 32e ave	PIERREFONDS 9006 boul. Lacombe	ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Levesque	BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSalle	LONGUEUIL 210 rue St-Jean	ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau	HEURES D'AFFAIRES	

Lundi à mercredi - 9h 30 A.M. à 6h P.M.
Jeudi et vendredi - 9h 30 A.M. à 9h P.M.
Samedi - 9h A.M. à 5h P.M.

les TRIBUNAUX

Médecin mis à l'amende pour cachotteries au fisc fédéral

Un médecin montréalais, le Dr Laurent Boisvert, dont la clinique est située au 4146 de la rue Bélanger est, a été condamné à un total de \$19,000 d'amende, hier, par le juge Louis Paradis, pour avoir omis de rapporter des

montants fort substantiels de revenus au fisc fédéral, au cours des dernières années. Le montant total des sommes qu'il aurait ainsi cachées à l'impôt canadien, comme faisant partie de ses peu modestes émoluments

s'élevait en fait à \$174,000 pour les années d'imposition allant de 1966 à 1969 inclusivement.

C'est toutefois en 1968 qu'il aurait le plus "caché".

Cette année-là, en effet, il avait soustrait quelque \$83,000 de ce que sa pratique médicale et autres activités lui avaient rapporté.

Pour les autres années, les montants étaient respectivement de \$27,000, \$25,000 et \$33,000.

Sur cela, il aurait dû payer un total de \$34,000 d'impôt qu'il devra solder maintenant, en plus de payer une amende de \$3,000 pour chaque cas.

Il avait également été accusé, conjointement avec la clinique B.C. qu'il dirigeait, d'avoir caché une partie des revenus de cette dernière, et ce de l'ordre de \$33,000 sur lesquels il aurait dû payer plus de dix mille dollars d'impôt.

Les amendes imposées, sur les deux chefs d'accusation, ont été dans ces cas, de deux mille dollars chacun.

Quatre autres médecins attendent incidemment leur procès pour des délits analogues.

La tuerie du Casa Loma: Yvon Métras a-t-il peur de dire "toute la vérité?"

par Conrad BERNIER

Cité comme témoin de la Couronne, hier, au procès de Jean-Marc Morin, accusé d'avoir assassiné Jacques Verrier, le 1 mars 1971, dans le cocktail lounge Jacques Antonin, de la Casa Loma, Yvon Métras s'est révélé inconsistent, contradictoire et désarçonnant.

Yvon Métras, c'était "l'homme à tout faire de la Casa Loma", "un journalier de club de nuit", celui qui lave les verres, "bourse les frigidaire de bière", "rend un service à celui-ci et à celui-là", pour rémunération somme toute modeste.

Métras était présent, le 12 mars 1971, lorsque André Vaillancourt et Jacques Verrier ont été assassinés dans le cocktail lounge Jacques Antonin de la Casa Loma.

Qu'est-ce que Métras a vu, ce matin-là, dans le cocktail lounge Jacques Antonin de la Casa Loma? Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Patrick Falardeau, Métras affirme que c'est "un gros gars qui se tenait au bout du bar qui a tiré". Contre-interrogé par Me Claude P. Archambault, procureur de l'accusé, Yvon Métras déclare: "A la vérité, je n'ai pas pu regarder qui avait tiré, je n'ai pas vu d'arme, puis au premier coup de feu, je me suis couché sur le plancher derrière le bar..." Le juge Alphonse Barbeau, de la Cour du Banc de la Reine, est alors intervenu pour demander au témoin: "Ca veut dire quoi tout ça exactement? Vous donnez

une version au procureur de la Couronne, puis, deux minutes plus tard, vous la changez complètement lorsque la défense vous contre-interroge... Avez-vous peur de dire la vérité?"

Métras proteste: "Je n'ai pas peur de dire la vérité. D'après moi, ça veut dire que c'est probablement... Pour dire franchement, je suis sûr que c'est celui qui

était au bout du bar qui a tiré; j'ai pas vu d'arme..." Comme l'a dit le président du tribunal, "les jurés apprécieront".

L'interrogatoire du gardien de nuit "Tiny" Bull a débuté en fin d'après-midi. Il ne fait aucun doute que l'interrogatoire et le contre-interrogatoire de ce témoin mobiliseront la cour pendant un bon moment.

Accusés d'avoir enlevé Mme Fleur-Ange Mitchell

Quatre individus ont comparu en Correctionnelle, hier, sous l'accusation d'avoir enlevé et séquestré la gérante d'un bar de l'est de la ville, après l'avoir volée de huit mille dollars, en la violentant.

Les prévenus, qui ont comparu devant le juge Maurice Rousseau pour ce triple délit sont quatre recidivistes: Michel Beauchesne, 35 ans, du 9113 Belmont, Jean-Charles Saint-Jacques, 26 ans, 5321 rue Bordeaux, Gaëtan Pélouquin, 27 ans, du 6965 Chabot, et Paul Sauter, 37 ans, 6055 Villeneuve.

Ils ont été appréhendés par la police de Saint-Léonard, suite à l'habile filature entreprise peu après qu'on eut appris que Mme Fleur-Ange Mitchell, la gérante du café

Mimbo, était disparue avec les quatre jeunes gens qui avaient fait irruption dans son bar, aux petites heures de la matinée du 14 juin dernier.

Sur place, les prévenus auraient roué la femme de 61 ans de coups, pour s'emparer des clés de son coffre-fort, puis de son argent.

Ils l'auraient ensuite séquestrée pendant une journée complète, avant de la relâcher à Saint-Léonard.

Devant la cour, les prévenus ont nié leur culpabilité, et leur enquête, sur l'accusation même, a été reportée au 4 juillet.

Quant à l'enquête sur cautionnement, elle se tiendra dans les trois jours prévus par la loi.

Vingt jours pour un philtre d'amour

SALONIQUE, Grèce (Reuter) — Nicholas Malamas a été condamné, lundi, à 20 jours de prison pour avoir tenté d'administrer un philtre d'amour à une jeune femme de 26 ans. Il voulait guérir celle-ci de sa frigidité. La jeune femme avait répondu à une annonce qu'avait fait paraître Malamas. Ce dernier a été condamné parce que la potion n'a pas donné les résultats escomptés.

la presse

trouvez votre occasion dans les PETITES ANNONCES de la presse plus de UN MILLION D'AUBAINES par année

la presse

tourisme le cahier qui vous apprend à voyager économiquement. • divertissant • instructif • utile • illustré Tous les samedis dans la presse

BREVETS D'INVENTION
 Marques de commerce
 Dessins de fabrique
 en tous pays
MARION
ROBIC & ROBIC
 2100, Drummond, Montréal 107
 Téléphone 238-2152

Machinerie BLUE GIANT
 Charlots-empileurs propulsés à la main et motorisés et à guidon, camions, grappes, chariots à cliquets, manuel et à guidon, niveleuses de quai, quai élévateur, tables de lavage hydrauliques, grues roulantes, chariots standard pour employés ou conçus pour vos besoins.
VENTE & SERVICE
 Grimsdale Ken W. & Associés
 3245 Bis Franc — 356-9090

LaSalle
 MANUFACTURES LTÉE.
 FACTORIES LTD.
Au pavillon du Cadeau
LUNETTES "POLARIZED"
 RÉG. 5.99
POUR HOMMES **POUR DAMES**
3.99
 ch.
 Vaste éventail de modèles... des formes carrées, rondes, polygones, concaves et autres. Monture métal ton or ou argent; verres teintés marron, gris, vert, bleu ou rose selon votre préférence. Un accessoire-mode parfaitement désigné pour les élégants et élégantes de l'été 1972!
 EN VENTE A CES MAGASINS SEULEMENT:
PTE AUX TREMBLES 11950, Sherbrooke E.
CHOMEDEY 1877, Curé Labelle
CRÉMAZIE 8965, St-Laurent
MONTREAL-NORD 5630, Henri-Bourassa E.
LONGUEUIL 210, St-Jean
ST-HUBERT 3555, Taschereau
 AUSSI A: DRUMMONDVILLE - TROIS-RIVIERES - GRANBY - HULL - ST-JEROME - JOLIETTE - VICTORIAVILLE
 GATINEAU - VALLEYFIELD - GRAND-MERE - STE-FOY - QUEBEC

moins cher depuis 20 ans
RIEN N'A CHANGÉ
LaSalle
 MANUFACTURES LTÉE.
 FACTORIES LTD.
"LASKO"
BEAUCOUP D'AIR FRAIS À PETITS PRIX!
17⁸⁸ 9⁹⁹ 24⁸⁸
A VENTILATEUR PORTATIF 20" Modèle Lasko à 5 pales "turbo stream". Chaque côté muni d'une grille solide et de toute sécurité. Commutateur rotatif 2 vitesses, 3 positions. Avec poignée genre courroie.
B VENTILATEUR 10" 4 PALES Marque Lasko! Offre une bonne protection pour les enfants. Système oscillant à flot d'air rapide et dirigeable à volonté. Fabrication moulée et grille de sûreté.
C UN 12 POUCES SUPER DE LUXE Puissant ventilateur oscillant à moteur Dynawide silencieux. Touches pour réglage 3 vitesses. Grilles protectrices amovibles pour nettoyage. Modèle de table fort pratique.

La fin d'un mythe: le Char-B-Que sans charbon de bois
 Que le charbon de bois donne meilleur goût aux grillades est une "histoire" qui va faire long feu!
 Le charbon de bois n'a jamais rien fait de plus pour les grillades que de fournir le degré de chaleur nécessaire.
 L'idée farfelue que seul le charbon de bois peut donner aux viandes un bon goût de "feu de camp" vient de ce qu'à mesure que la chaleur s'élève, la graisse de la viande tombe sur les charbons incandescents où elle se vaporise, puis "saisit" la viande.
 Et ça, croyez-le si vous voulez, c'est exactement le principe de notre Char-B-Que électrique!
 La grosse différence, l'avantage aussi, c'est qu'au lieu de vous imposer la corvée de charrier de gros sacs de charbon de bois, notre Char-B-Que vous est livré avec une nouveauté avantageuse: des briquettes inconsommables. Donc, plus de cendres à nettoyer... plus de mains sales.
 Un autre mérite de notre modèle, c'est que du fait qu'il fonctionne à l'électricité, vous n'avez qu'un cadran à tourner pour allumer le "feu".
 Tournez le bouton un peu plus et la commande spéciale vous donne l'allure de chauffe que vous désirez. La chaleur reste uniforme tout au long de la cuisson. Et comme vous pouvez régler l'allure de chauffe, vous n'avez plus à remonter ou à abaisser la grille à aucun moment.
 A ces avantages s'ajoute l'aspect décoratif de notre Char-B-Que électrique: orange, jaune ou vert avocat; armature antirouille en aluminium; grande surface de cuisson (11" x 17") qui offre toutes sortes de possibilités de préparation (plats au four, au grill, grillades, rôtis) sans rôtissoire, puisque le couvercle reflète la chaleur.
 Enfin, contrairement aux barbecues à gaz, il n'y a ni frais d'installation, ni cylindres de propane à manipuler. Le Char-B-Que se branche dans n'importe quelle prise électrique et peut servir à aussi bien sur la terrasse de votre appartement que sur le patio.
 Le Char-B-Que électrique. Pour environ \$90, c'est un appareil vraiment économique, considérant ce que le "mythe du charbon de bois" vous a coûté chaque année.
DISTRIBUTEUR POUR LE CANADA: Fanon Electronics of Canada Ltd.
 25 Bathurst Street Toronto 28, Ontario
DISPONIBLE CHEZ:
 Le principal magasin Eaton et tous les autres magasins Eaton de la province de Québec, les magasins Canadian Tire, les magasins Manis Radio, les magasins Electric Supply Co. Inc. ainsi que le principal magasin la Baie d'Hudson et tous les autres magasins la Baie d'Hudson de la région de Montréal.

EN VENTE À TOUS LES MAGASINS LaSalle

Chasse d'un fugitif dangereux

MEMRAMOOC, N.-B. (PC) — Une chasse à l'homme d'envergure a été entreprise, hier, pour retrouver un individu que la police qualifie d'"extrêmement dangereux".

L'homme s'est enfui après qu'on lui eut retiré les menottes, avant qu'il n'entre dans la salle de toilettes d'une station-service.

Des témoins oculaires ont affirmé que James Cedric Cavanaugh, âgé de 34 ans, est sorti de la salle de toilettes un couteau à la main et qu'il a attaqué une employée de la station-service, pour la relâcher presque immédiatement et s'enfuir dans les bois environnants.

Il y a deux semaines, Cavanaugh a été condamné à 15 ans d'emprisonnement pour avoir tenté de tuer deux policiers de la région de Moncton, N.-B.

Au moment de l'incident, la police ramenait Cavanaugh en direction du pénitencier situé près de Dorchester, après sa comparution à la Cour de Moncton sous l'accusation d'avoir volé un téléviseur.

Les autorités policières n'ont pas, pour l'instant, donné d'explications quant au moyen qu'avait utilisé Cavanaugh pour se procurer un couteau.

Feu peut-être mortel à Sept-Iles

SEPT-ILES (PC) — Des recherches ont été entreprises hier pour retrouver le corps d'un individu dans les décombres de l'Auberge des Grèves, une vaste hôtellerie d'une centaine de chambres qui a été détruite par un incendie, lundi, à Sept-Iles.

Un porte-parole de la police de l'endroit a précisé qu'il y a tout lieu de croire que cet homme se trouvait dans l'immeuble au moment du sinistre.

L'édifice, que l'on était en voie de transformer en maison de chambres et pension, est considéré comme une perte totale.

Au moment du sinistre, la plupart des chambres étaient absentes à l'occasion du long congé de la Saint-Jean-Baptiste.

Les dégâts n'ont pas été évalués mais ils pourraient se chiffrer à plus de \$200,000, selon le porte-parole de la police.

La cause de l'incendie est inconnue.

Action amorcée contre les pirates de l'air

WASHINGTON (Reuter) — La commission du commerce du Sénat américain a terminé la mise au point d'un texte de loi prévoyant des sanctions contre les pays fournissant un asile aux auteurs d'actes de piraterie aérienne et de détournements d'avions.

Le projet de loi va être soumis maintenant à une réunion plénière du Sénat. Il donne pouvoir au président des États-Unis d'interdire à des compagnies aériennes américaines de desservir tout pays qui n'interdirait pas de poursuites judiciaires contre les pirates de l'air. Le président pourrait également suspendre les droits d'atterrissage aux États-Unis de toute compagnie aérienne étrangère desservant des pays coupables de donner asile à des pirates de l'air.

Forte incidence d'hépatite dans les prisons de l'Ontario

La Croix-Rouge de l'Ontario a annoncé qu'elle abandonne, au moins pour quel temps, les cliniques de donneurs de sang dans la plupart des prisons de l'Ontario parce qu'on y a constaté une forte incidence d'hépatite dans le serum.

"Il est bien possible que certaines cliniques ne rouvrent plus, mais nous espérons que les prélèvements reprendront un peu partout", a déclaré le Dr E. Toeman, directeur adjoint pour les transfusions, à la Croix-Rouge de cette province. Il n'a pas voulu préciser le nombre possible des cliniques qui fermentaient.

Par contre, au Québec, un porte-parole de la Croix-Rouge nous a déclaré par téléphone que les cliniques de sang se poursuivent auprès des pensionnaires des pénitenciers étant donné que le taux d'hépatite dans le serum n'est pas plus anormal que dans le reste de la population, bien qu'il soit, partout dans la province, généralement très élevé.

SPECIAL DE LA SEMAINE

LIQUEURS DOUCES IGA

EN CANETTES

SAVEURS ASSORTIES

8

CANETTE 10 ONCES

VENTE DE PRODUITS IGA

BONBONS D'ÉTÉ IGA	SAC 7 OZ	39¢
A LA GUIMAUVE		
SAVEURS ASSORTIES		
BÂTONNETS	SAC 16 OZ	59¢
DE FROMAGE IGA		
CONFITURES ET GELÉES IGA	2 POTS 9 OZ	49¢
BEURRE D'ARACHIDES IGA	POT 24 OZ	69¢
PAPIER CIRÉ IGA	ROUL 100'	39¢
SACS À ORDURES IGA	POT 10'	49¢
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE IGA	CONT. 128 OZ	58¢
NOURRITURE IGA POUR CHIENS OU CHATS	8 BTES 15 OZ	1.00

SPECIAL DE LA SEMAINE

PAINS IGA

HOT DOG OU HAMBURGER

POT DE 12

33¢

FRAS DES CUISINES

Bonne Table

PÂTÉS A LA DINDE

BONNE TABLE 2 PÂTES 12 OZ

89¢

CRETON BONNE TABLE EN VRAC LB

89¢

SALADE de PATATES

OU DE CHOU BONNE TABLE

CONT. 16 OZ

39¢

SPECIAL DE LA SEMAINE

BREUVAGES IGA

SAVEURS ASSORTIES

BTE 48 OZ

29¢

THÉ GLACÉ

INSTANTANÉ SALADA

8 ENV. 11 OZ

1.00

KIK COLA

PLUS DÉPOT

6 BOUT. 30 OZ

99¢

SEVEN-UP

PLUS DÉPOT

6 BOUT. 7 OZ

59¢

SPECIAL DE LA SEMAINE

DÉTERSIF À LESSIVE CAVALIER

SAC 5 LB

89¢

TISSUS FACIAUX

3 ÉPAISSEURS — BLANCS OU ROSES

5 BTES 67

1.00

TISSUS FACIAUX

POUR HOMMES, FACELLE ROYALE

4 BTES 40

1.00

PAPIER DE TOILETTE

FACELLE MODERNE, 1 ÉPAISSEUR

6 ROL (13 POTS 2 ROL)

1.00

PAPIER DE TOILETTE

WONDER SOFT 1 ÉPAISSEUR

6 ROL (13 POTS 2 ROL)

1.00

ESSUIE-TOUIT

FACELLE ROYALE-ASSORTIS

2 ROL

63¢

SPECIAL DE LA SEMAINE

TISSUS FACIAUX FACELLE MODERNE

2 ÉPAISSEURS BLANCS ROSE JAUNES AQUA

4 BTES 180

1.00

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

OBTENEZ DES

TIMBRES Gold Star

AVEC CHAQUE ACHAT (EXCEPTÉ SUR BIÈRE, CIDRE ET CIGARETTES)



GEORGES BARCELO IGA

1261 BEAUBIEN, EST MONTREAL



MONSIEUR IGA suggère pour vos repas à l'extérieur

JEUNES



CANADA CATÉGORIE "A" WHITE-ROCK, CRYOVAC

MOY. 6 À 9 LB

DINDES

43¢

ÉPAULE DE JAMBON SANS JARRET

ROYAL

LB

58¢

RÔTI DE GROUPE COUPE SILVERSIDE

TABLERITE BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE

LB

1.18

ÉPAULE DE PORC

FRAIS GENRE PICNIC

LB

59¢

SAUCISSES FUMÉES LA BELLE FERMIERE

POT 1 LB

63¢

SAUCISSES AU PORC LA BELLE FERMIERE

POT 1 LB

75¢

BACON

SANS COUENNE

TABLERITE

POT 1 LB

79¢

SAUCISSON DE BOLOGNE

TABLERITE AU MORCEAU

LB

39¢

JAMBON CUIT

TRANCHE LA BELLE FERMIERE

POT 6 OZ

65¢

LES MAGASINS IGA OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 P.M. FERMÉS LE 1er JUILLET '72 POUR LA FÊTE

EXCEPTES LES MAGASINS POUR CENTRE TOURISTIQUE AU CHALET ENR., ROUTE No 11, STE-ADELE-EN-BAS

ÉPICERIE LACROIX INC., 55 NOTRE-DAME, OKA

LES MAGASINS IGA SONT OUVERTS LUNDI 3 JUILLET

UN BONI EXTRA DE MONSIEUR IGA

TIMBRES

Gold Star EXTRA

DERNIERE SEMAINE POUR VOUS PROCURER 100 TIMBRES GOLD STAR EXTRA AVEC LE COUPON DE LA CARTE BONI AVEC \$5.00 D'ACHATS OU PLUS (EXCEPTÉ SUR BIÈRE, CIDRE ET CIGARETTES).

OFFRE VALIDE DU 24 AVRIL AU 30 JUIN 1972

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS REÇUS DE TOUS LES JOURS

BANANES MÛRES ET FERMES

IMP. No 1

GROS FORMAT

LB

12¢

PRUNES SANTA ROSA DE CALIFORNIE

E.-U. CAN. No 1

LB

37¢

POMMES DORÉES, DÉLICIEUSES, E.-U. CANADA DE FANTAISIE A.C.

2 LB

49¢

ORANGES OUTSPAN

IMP. D'AFRIQUE DU SUD

GROSSEUR 88

DOUZ.

88¢

RAISINS ROUGES CARDINAL

DE LA CALIFORNIE, E.-U.

CANADA No 1

SUCRÉS JUTEUX

LB

49¢

RADIS FRAIS

CULTURE LOCALE

3 ppts

29¢

ÉCHALOTES FRAÎCHES

CULTURE LOCALE

3 ppts

29¢

LAITUE FRISÉE

CULTURE LOCALE

GROS PIED

CH.

11¢

SPECIAL DE LA SEMAINE

BEURRE ÉLITE

DE CRÈMERIE CANADA PREMIÈRE CATÉGORIE

LIMITÉ 3 LB PAR CLIENT AVEC ACHAT DE 5.00 OU PLUS

67¢

LB

VENTE DE PRODUITS IGA

KETCHUP IGA AUX TOMATES	BOUT. 11 OZ	25¢
SPAGHETTI IGA	SAC 2 LB	35¢
MACARONI COUPE OU RIGATONI		
FROMAGE	POT 8 OZ	44¢
TRANCHE IGA		
POINTES D'ASPERGES	BTE 12 OZ	59¢
IGA CANADA DE FANTAISIE		
MARGARINE IGA	4 POTS 1 LB	1.00
BLANCHE OU COLOREE		
CAFÉ INSTANTANÉ	POT 10 OZ	1.29
IGA ROYAL GUEST		
CAFÉ CAVALIER	SAC 1 LB	79¢
MOUTURE RÉGULIERE		

SPECIAL DE LA SEMAINE

POIS VERTS IGA

GROSSEURS ASSORTIES

CANADA DE CHOIX

5 BTES 19 OZ

1.00

SPECIAL DE LA SEMAINE

BLÉ D'INDE IGA

A GRAINS ENTIERS

CANADA DE FANTAISIE

5 BTES 12 OZ

1.00

PRODUITS CONGELÉS

STEAKETTES de BOEUF

CONGÉLÉES

LB

79¢

PATATES FRITES

CONGÉLÉES

FROZO

3 POTS 2 LB

1.00

SPECIAL DE LA SEMAINE

BLÉ D'INDE IGA

EN CRÈME

CANADA DE CHOIX

5 BTES 19 OZ

1.00

SPECIAL DE LA SEMAINE

FÈVES COUPÉES IGA

JAUNES OU VERTES

CANADA DE CHOIX

6 BTES 19 OZ

1.00

PATATES INSTANTANÉES

SHIRRIFF

BTE 12 OZ

55¢

DESSERTS A LA GELÉE

JELL-O

SAVEURS ASSORTIES

8 BTES 3 OZ

1.00

CRISTAUX RISE-N-SHINE

A SAUCEUR D'ORANGE

4 ENV. 3 1/2 OZ PAR POT

79¢

POUDINGS ROYAL

SAVEURS ASSORTIES

POT 3 1/2 OZ

15¢

GARNITURES À SUNDAE

SHIRRIFF — SAVEURS VARIÉES

POT 8 OZ

35¢

CHAISES ALUMINIUM RÉGULIÈRES BANDES 5 x 7

CH.

349

CHAISES LONGUES

ALUMINIUM BANDES 5 x 15

CH.

699

CHAISES EN MÉTAL

AVEC CANEVAS - RÉGULIÈRES

CH.

349

COUTELLERIE EN VEDETTE CETTE SEMAINE

FOURCHETTE À SALADE AVEC L'ACHAT DE 3.00 OU PLUS

29¢ SEULEMENT (HARVEST)

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS COMPOSEZ 324-5700

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN '72

OBTENEZ DES

TIMBRES Gold Star

AVEC CHAQUE ACHAT (EXCEPTÉ SUR BIÈRE, CIDRE ET CIGARETTES)

VALEUR RÉELLE

PRIX À L'UNITÉ IGA

SERVICE PERSONNEL

SATISFACTION GARANTIE

SERVICE DE LIVRAISON

À DOMICILE DISPONIBLE (À CÔTÉ MINIME)

chez IGA nous prenons bien soin de vous!

Des artistes se portent à la défense de Jacques Rose

par Gilles NORMAND

Un comité pour la défense de Jacques Rose vient d'être formé.

Ce comité groupe des membres des trois grandes centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ), des artistes québécois, un membre de la SSJB, un père Dominicain, la mère des frères Rose et Me Robert Lemieux.

On a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse au bureau de la "Commune juridique du 1113 Saint-Denis", que des oeuvres de plusieurs artistes québécois, dont le célèbre Armand Vaillancourt, seront mises à l'encan, demain soir, entre 7 h 30 et 1 h, du matin, à l'église Saint-Sauveur, au 375, avenue Viger.

"Les fonds recueillis serviront à octroyer une défense équitable, c'est-à-dire pleine et entière, à Jacques Rose, et même à lui octroyer un cautionnement", de souligner Me Robert Lemieux, avant d'ajouter que son client est prisonnier depuis deux ans.

La conférence a tourné rapidement autour de la participation des artistes à la vie politique et judiciaire du Québec.

"Les artistes à travers le monde ont élevé la voix pour protester contre l'injustice et l'oppression. En Grèce et au Brésil, les artistes ont dénoncé l'éradication des libertés fondamentales et le recours à la prison et à la torture contre les prisonniers politiques. Aux Etats-Unis, divers artistes ont appuyé le mouvement d'opposition à la guerre que livrent les Américains aux peuples indochinois et ils ont réclamé la libération de prisonniers politiques, telle Angela Davis. Au Canada, un nombre grandissant d'écrivains, de peintres ou de sculpteurs renforcent la résistance à la domination économique et culturelle des Etats-Unis. Tout ça, c'est bien beau! Mais il est temps de se préoccuper des situations comparables, au Québec même", a souligné Me Lemieux.

Pauline Julien

De son côté, la chanteuse et poète Pauline Julien, qui participait à la conférence du comité pour la défense de Jacques Rose, a déclaré :

"Etre neutre, ça n'existe pas! On est d'un côté ou de l'autre. Mais de toute manière, dans la vie artistique plus particulièrement, on est appelé à être conscient de ce qui se passe."

"Le monde des artistes, attelle poursuivi, est un peu craintif. Mais le geste de Gilles Pelletier, face à l'attitude de Drapeau qui s'opposait aux célébrations de la Saint-Jean, en a rallié plusieurs. Toute cette histoire a donné un fichtu bon coup de main vers la politisation des artistes. Le climat change dans le milieu."

Quant au sculpteur Armand

Vaillancourt, c'est sur son initiative que l'Association des sculpteurs du Québec a convoqué une réunion d'urgence, pour examiner la position des artistes face à l'agitation sociale au Québec, aujourd'hui.

La Société des artistes professionnels du Québec et l'Association des graveurs ont également été rencontrées.

Le comité soutient qu'une centaine d'oeuvres, sculptures, peintures et dessins, ont déjà été acheminées à la Commune juridique. Parmi ces oeuvres, une cinquantaine ont été fournies par des artistes professionnels.

Les membres du comité sont : Madame Rose (mère de Paul et de Jacques); Vincent Harvey, dominicain, directeur de la revue "Maintenant"; Pauline Julien; Henri Gagnon, vice-président du Conseil du travail de Montréal (FTQ); Fernand Foisy, secrétaire général du Conseil central de Montréal (CSN); Gilles Lavoie, vice-président d'un syndicat affilié à la CEQ; Armand Vaillancourt; Me Huguelle Lalumière, militante active du Parti québécois; Gilles Legault, trésorier de la SSJB (Bordeaux-Cartierville); et Me Robert Lemieux.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pauline Julien et Armand Vaillancourt ont pris une part active à la conférence du comité pour la défense de Jacques Rose. A gauche, nous voyons Mme Rose, la mère de Jacques et de Paul.

VOICI LES MEILLEURS EN AUDIO



Table tournante, Norelco Dual 1215, cartouche magnétique. Base avec couvercle. Haut-parleurs Goodman. Amplificateur Grundig RTV 400, 100 watts de puissance.

ensemble \$743

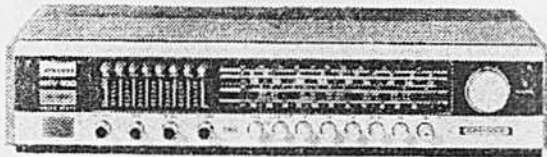
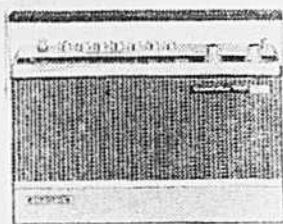
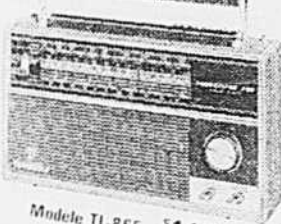


Table tournante, Norelco Dual 1215. Cartouche magnétique. Base avec couvercle. Haut-parleurs (3 ways) Amplificateur Kenwood KR-2120, 40 watts, transistorisé.

ensemble \$419



Model TR-305 \$59⁹⁵



Model TL-865 \$119

"DES BAS PRIX INCROYABLES"

LES ENTREPRISES

J.M. SAUCIER

10090 rue ST-LAURENT, 389-3541

AUJOURD'HUI COMMENCE

LA GRANDE VENTE

ROLLING STONES

AUX ÉLÉGANTS

25 à 50% de rabais

SUR TOUTES LES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ 1972.

DE PLUS VOUS POUVEZ GAGNER 25 MICROSILLONS DES ROLLING STONES WARNER BROS

GRAND PRIX

2 BILLETS

POUR LE SPECTACLE DES ROLLING STONES

DU 17 JUILLET

5 RADIOS AM-FM CKVL

comptant ou Chargex (aucune altération). Chez Aux Éléphants chacun chez soi, mais tous sous le même toit.

1300 OUEST, STE-CATHERINE (angle De la Montagne) PLACE VILLE-MARIE

AUX ELEGANTS

La cour refuse aux USA leur demande d'extradition de Pagan

OTTAWA (PC, UPI) — Un juge d'Ottawa a décidé, hier, qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour extraditer l'étudiant Porto-Ricain Humberto Pagan Hernandez.

Le juge A.E. Honeywell a prononcé ce jugement en réponse à une demande d'extradition présentée par les États-Unis. Le gouvernement américain veut que Pagan retourne dans son pays pour répondre à l'accusation de meurtre du colonel de police Juan Mercado Vega, au cours d'une bataille entre étudiants et policiers, le 11 mars 1971. A ce moment, Mercado Vega était le chef de l'escouade anti-émeute de San Juan.

Le juge Honeywell a rendu sa décision en l'espace d'une heure et demie, au cours de l'ajournement de midi. Il en a surpris plusieurs car son jugement n'était pas attendu avant jeudi.

Les avocats du gouvernement américain, qui agissent pour le compte de Porto-Rico, ont manifesté l'intention de porter le jugement en appel.

Pagan est cependant toujours passible de déportation pour être entré illégalement au Canada. Cuba et le Chili sont prêts à l'accueillir.

Emprisonné depuis octobre dernier, Pagan a expliqué être venu au Canada pour

échapper aux menaces à sa vie et pour éviter un procès injuste, à San Juan. Il estime avoir été accusé à cause de

son association avec le mouvement indépendantiste. Il a fui Porto-Rico alors qu'il était en liberté sous caution.

En rendant son jugement, le juge Honeywell a révélé que la seule preuve directe reliant Pagan au meurtre de Mercado Vega venait de Jose Raphael Attilano, un autre officier de police.

"Ce témoin base son identification sur la vue d'un homme sur le piédestal d'une statue, à 60 pieds de distance. A cet endroit, l'homme était à l'ombre sous un arbre", a commenté le juge.

"Il est impossible de croire qu'une personne puisse, d'un coup d'oeil momentané, avec assurance et conviction, identifier une autre personne".

"Je ne crois pas qu'une personne honnête et juste puisse accepter une telle identification", a-t-il ajouté.



Humberto Pagan Hernandez

Un chef syndical américain est condamné à cinq ans de prison et à \$130,000 d'amende

NEW YORK (UPI, AFP, PA) — M. Tony Boyle, président du syndicat des mineurs américains a été condamné, hier, à une peine de cinq ans de prison et à une amende de \$130,000 après avoir été reconnu coupable de s'être servi illégalement de fonds appartenant au syndicat pour des fins politiques.

L'acte d'accusation pour lequel le chef syndical a été condamné stipulait qu'une somme d'argent de \$49,250 avait été soustraite des coffres du syndicat lors des élections de 1968, dont \$30,000 avaient servi directement à financer la campagne au poste de président des États-Unis du candidat démocrate, M. Hubert Humphrey. La balance de la somme avait été utilisée par des candidats dé-

mocrates ou républicains dans les États de l'Ohio, de l'Oregon et du Montana.

Le juge fédéral Charles Ritchey, qui a prononcé la sentence, a refusé de remettre le leader syndical en liberté, même si le procureur de ce dernier a indiqué qu'il avait l'intention d'aller en appel. Il a exigé du prévenu qu'il puisse fournir un cautionnement équivalent à l'amende qui venait de lui être imposée. Il a en outre réclamé que cette somme soit versée par M. Boyle personnellement, à même ses propres fonds.

Ecrasé sur le champ, ce dernier devait toutefois, quelques heures plus tard, satisfaire aux exigences du magistrat. Il fut alors immédiatement remis en liberté.

En plus de l'amende de \$130,000, le chef syndical devra rembourser aussi à sa centrale les \$49,000 dont il

s'était servi illégalement, lors des dernières élections présidentielles, pour financer des candidats de son choix.

Rappelons que les lois fédérales américaines interdisent aux syndicats de subventionner des campagnes politiques, à moins qu'il s'agisse de contributions volontaires des membres spécifiant pour quel syndicat et pour quelle élection elles sont destinées. Dans le cas présent, l'argent avait été versé à une association supposément apolitique, mais avait vite été viré sur les comptes en banque de divers candidats.

Les milieux syndicaux et judiciaires américains se sont montrés étonnés, hier, de la sévérité de la sentence imposée à M. Boyle, surtout en raison de son âge avancé. On

sait qu'il est maintenant âgé de 70 ans. Mais, il semble que la proximité de la prochaine campagne électorale ne soit pas étrangère à ce jugement qui deviendrait alors en quelque sorte un avertissement à d'autres chefs syndicaux qui auraient des intentions similaires.

Ce syndicat, qui regroupe quelque 130,000 mineurs à travers les États-Unis, n'a pas été exempt de problèmes au cours des dernières années. On se souviendra notamment que l'adversaire de M. Boyle aux élections à la présidence du syndicat, en 1969, M. Joseph Yablonski, avait été froidement abattu, ainsi que sa femme et sa fille, peu après le scrutin. L'élection avait alors été annulée.



W. A. "Tony" BOYLE

Sir Francis Chirchster retourne en Angleterre

LONDRES (AFP) — Il semble presque certain que Sir Francis Chichester a abandonné la course transatlantique en solitaire et rentre en Angleterre.

En effet, lorsque le vétéran des navigateurs a été repéré par un avion de la RAF, hier soir, Sir Francis était sur le cap 045 degrés, mais naviguait en direction de la Grande-Bretagne. Or trois heures plus tard, quand il a été de nouveau aperçu, son cap était de 041 degrés, ce qui suggère qu'il ne courait pas un bord mais avançait vers la Grande-Bretagne.

"Étant donné la surprise de la Grande-Bretagne quand il a été repéré, il semble possible que Sir Francis pourrait être sur le chemin de retour en Grande-Bretagne", s'est contenté de dire prudemment, ce matin, un porte-parole des organisateurs de la course.

Rappelons que le ketch "Gipsy Moth V", qui mesure 35 pieds de long, a été repéré à six cent milles au sud-ouest de Land's End (la pointe la plus sud-ouest de l'Angleterre) par un cargo britannique, "Barrister" et par des appareils "Nimrod" de la Royal Air Force. Il avait beaucoup de retard sur les autres concurrents.

Enquête sur la tragédie aérienne de Heathrow

LONDRES (Reuter) — L'enquête publique du coroner sur la catastrophe du Trident de la B. E. A. qui a coûté la vie aux 118 passagers et membres de l'équipage le 18 juin, peu après le décollage à Heathrow de l'avion en route pour Bruxelles, a eu lieu hier, à Londres.

Le médecin légiste a déclaré que les occupants de l'avion n'avaient eu aucune chance de survie étant donné la terrible violence de l'impact au sol. Toutes les victimes portaient des blessures identiques, fractures de la base du crâne et de l'épine dorsale, ruptures cardiaques et fractures des jambes, des côtes et des maxillaires.

Les victimes ont subi une décélération sporadique dans deux directions "excédant largement le maximum supportable pour le corps humain", a ajouté le médecin légiste.

L'enquête a été ajournée à trois mois, les causes exactes de l'accident n'étant pas encore formellement établies.

Petites annonces

87-47-111

Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

GRATIS! PARC BELMONT

AVEC CHAQUE ACHAT DE \$2 VOUS RECEVEZ DES BILLETS POUR LES MANEGES DU

Obtenez 1 billet avec chaque achat de \$2, 2 billets avec chaque achat de \$4, etc... Ces billets sont valides pour certains manèges du Parc Belmont. Chaque billet vaut 5¢. ALLEZ ET AMUSEZ-VOUS!

STEAK DE RONDE

MARQUE COMMERCIAL \$1.09 lb

BAS PRIX "UNION"

RÔTI DE GROUPE lb \$1.17

JAMBON PRÊT à MANGER "CITY"

EXTRA SPÉCIAL 55¢ lb

JAMBON "PICNIC" 49¢ lb

SANS JARRÊT "CITY" lb 49¢

RÔTI de PALETTE

MARQUE ROUGE 59¢ lb

RÔTI ENTRECROISÉ 89¢ lb

EXCELLENT POUR LE B.B.Q. GUISSES de POULETS

ÉPARGNEZ \$1. PAR BOITE \$4.79 lb

EXCELLENT POUR LE B.B.Q. CÔTELETTES de PORC

EMPAQUETAGE ÉCONOMIQUE 79¢ lb

EXCELLENT POUR LE B.B.Q. CÔTELETTES d'AGNEAU 39¢ lb

EXCELLENT POUR LE B.B.Q. SAUCISSES FUMÉES "BURNS" 48¢ lb

PAINS HOT DOG ou HAMBURGER

"UNION" 12 DANS UN PQT 28¢

MOUTARDE PRÉPARÉE "UNION"

BAS PRIX "UNION" 19¢ POT 24 oz

TOMATES ENTIERES PELEES "REGINA"

QUALITÉ DE CHOIX 4 btes 28 oz \$1.

KIK COLA LIQUEUR DOUCE

ÉPARGNEZ 23¢ 8 bte 30 oz \$1.

BISCUITS ENROBÉS DE CHOCOLAT PUR "UNION"

BTE DE 24 BISCUITS 37¢

BEURRE Première QUALITÉ ST-DAMIEN

EXTRA SPÉCIAL lb 68¢

LIMITE 3 LB PAR CLIENT

ANANAS EN TRANCHES "CARIB"

QUALITÉ RÉGULIÈRE 25¢ bte 28 oz

BAS PRIX "UNION"

CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE "UNION"

8oz. 3 1/4 oz 10¢

BAS PRIX "UNION"

BANANES MÛRIES À POINT

lb 11¢

TOMATES ROUGES IMP. DES É.U.

CANADA No 1 BAS PRIX "UNION" 3 lb 69¢

RADIS - SALADE FRISÉE ÉCHALOTES DE MONTRÉAL

POUR 3 29¢

FRAISES ROUGES D'ONTARIO CASSEAU 1 CHOPINE 29¢

"GOLD STAR" AVEC VOTRE CARTE "BONANZA" POUR LES MAGNIFIQUES CADEAUX

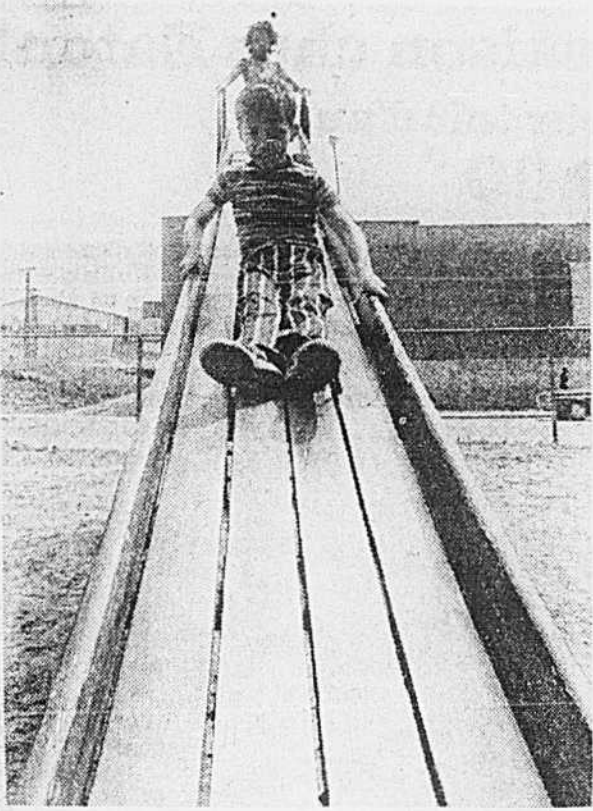
UNION SUPERMARKETS

LE SUPERMARCHÉ DE L'ESCOMPTE

PRIX VALIDES JUSQU'À LA FERMETURE VENGREUSE 30 JUIN 1972

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Avec le retour du soleil, les enfants ont envahi les parcs de Montréal



Les parcs et terrains de jeux de Montréal sont de nouveau ouverts à la plus grande joie des enfants et des mamans qui, déjà, vont y balancer leurs marmots et prendre un peu de repos.

Daniel Francoeur, 10 ans, a été le premier à s'inscrire au parc de l'Encan, rue Notre-Dame ouest, à titre d'authentique "Ti-Clin". Dans le sud-ouest de la ville, en effet, le programme de la saison est axé sur la "clique à Ti-Clin", un petit gars imaginaire qui inspirera les jeux de plein air des 6 à 12 ans durant tout l'été.

Dans d'autres secteurs, à Pointe-Saint-Charles, par exemple, le premier jeu organisé cet été au parc Saint-Gabriel a été le ballon-pied. Plusieurs moniteurs et monitrices se tiennent à la disposition des jeunes pour organiser leurs loisirs.

Entre les jeux et les compétitions, on chante en chœur! chœur!

Trois terrains d'aventure ont aussi été ouverts où les jeunes pourront fabriquer leurs appareils de jeux: des cabanes, par exemple, et décorer les terrains de jeux avec des fleurs, des boîtes colorées, des dessins, tout ce qui traversera leur imagination.

Cette année, aucun thème commun n'a été imposé et chaque secteur a choisi le sien suivant les goûts et les besoins des jeunes eux-mêmes. Ces thèmes serviront à déterminer les activités communautaires auxquelles les organisateurs attachent une grande importance.

Comme l'année dernière et devant le succès rencontré par cette initiative, il y aura des tournois d'échecs et les jeunes qui désirent s'initier à ce jeu pourront le faire en s'adressant à un moniteur spécialisé.

Mis pour les tout-petits, le coin préféré, bien sûr, c'est le carré de sable.

Les jeunes bâtisseurs sont patients et s'avèrent quelquefois fort habiles.

Le grand frère ou la grande sœur les conduit

aussi à la glissade ou encore, dans ce coin du parc où une structure métallique a été aménagée et dans laquelle les enfants s'en donnent à cœur joie en s'accrochant par une jambe, un bras ou les deux à la fois.

Et lorsqu'ils se lassent de tout cela, il reste les balan-

çoires, sous l'oeil vigilant des mamans...

L'été s'annonce chaud, plein de soleil et de santé, dans les 180 parcs de la ville. Une armée solide d'environ 400 moniteurs et monitrices a été formée et va veiller au bien-être des tout-petits et des plus âgés.

Leur tâche va devenir encore plus intéressante, cette année, puisqu'une nouvelle gamme d'initiatives et de programmes de loisirs est prévue.

Le meilleur auxiliaire du moniteur et de la monitrice, ce sera le soleil, s'il se met de la partie, lui aussi!

Woolworth

VEDETTE

Fin de Semaine

TARTES 8"

FRAISES — RHUBARBE

2 POUR 1.00

59¢ CHACUNE

SERVICE

Traiteur

DISPONIBLE

POUR RÉCEPTIONS

TÉLÉPHONEZ (EST) 725-9314

(OUEST) 695-5224

DISPONIBLE À PRESQUE TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIES WOOLWORTH

VEDETTE

Bon-bons

Fin de Semaine

SACS DE CHIPS

57¢

ORD. 69¢

SPECIAL

Aubaines au niveau du métro Eaton

centre-ville, aussi Anjou et Pointe-Claire



Robes de maison
en grand spécial
pour dames
Tailles fortes comprises

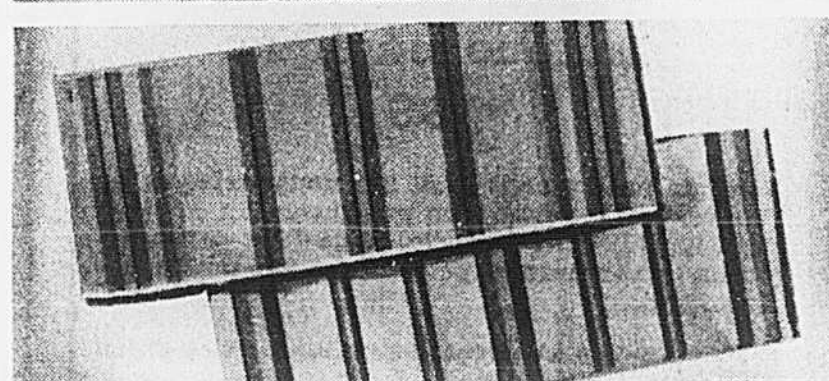
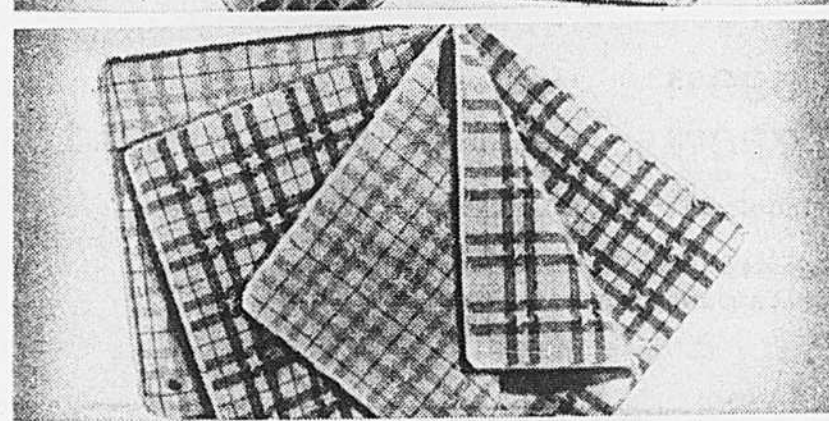
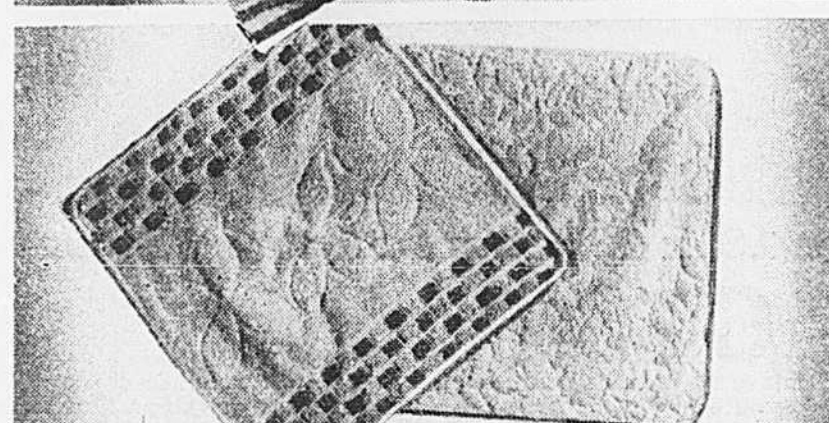
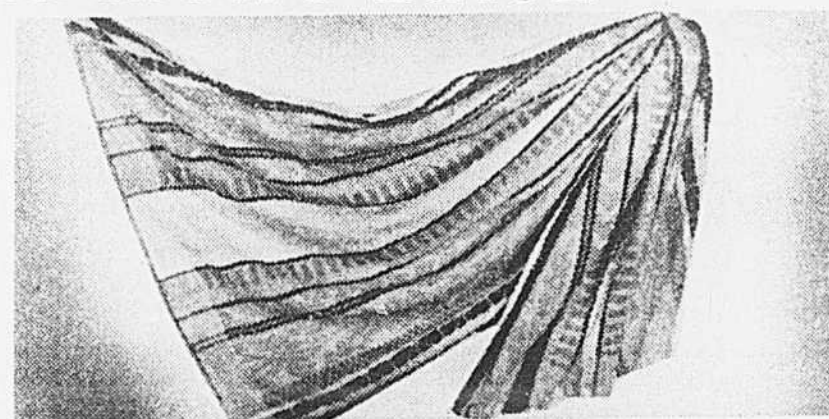
Spécial
2 pour 5.50

Imprimés "Fiesta" variés sur coton, très gais pour l'été. Modèle sans manches. Plusieurs imprimés dont un seulement est représenté ici. Boutonnage tout le long devant et une poche plaquée. Les divers imprimés existent en rouge, rose, mais ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande et 38 à 44. 2.79 ch.

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 909.
EATON est juste au bout du fil.

842-9211

Livraison sans frais des commandes de plus de \$3.00.



Spéciaux-maison
a la douzaine

Serviettes de bain
Special
12 pour 7.88

Grandes serviettes de bain en coton éponge. Environ 20" x 40". Galement rayées en coloris variés. 6 pour 3.99

Debarbouillettes
Special
12 pour 1.88

Motifs vibrants sur coton éponge. Environ 12" x 12". Coloris variés. 6 pour .99

Linges à vaisselle
Special
12 pour 1.88

En tricot de coton à rayures multiples. Doux et absorbants. Coloris variés. Environ 12" x 12". 6 pour .99

Serviettes à thé
Special
12 pour 3.88

En coton à rayures vibrantes dans des coloris variés. Environ 22" x 32". Absorbantes pour un meilleur usage. 6 pour 1.99

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 936

AVIS!

Gagnants du concours de coloriage "Buster Brown" d'Eaton

VAUGHN REDDY (14)
3851 Côte des Neiges,
ALAIN STAROSTA (3)
2022 de la Poltrie
DAVID HARRISON (5)
8777 Wilman
RUSSEL YUEN (6)
411 Pierre Laumon
Pierrefonds

BENOIT PAQUET (6)
3640 De Repentigny
VICTOR LEGER (7)
306 Baje Gravel
OWEN PARKHOUSE (7)
131 Abbott Ave.
Westmount

VERONIQUE LAPOINTE (5)
747 Place Monette
Ste-Therese
AIMEE JILL BRADLEY (5 1/2)
3550 Ridgewood Ave.
NICOLE NEVEU (6)
15124 Ancourt
Pierrefonds

LISA EMERY (7)
113 Sunderland Ave.
Pointe Claire
MARIA ADOMONIS (7)
6470 Joliboert
JILL MC-CUAIG (7)
3789 The Boulevard
JOCELYN HAMILTON (3)
62 Charleswood Dr.
Deaconsfield

Félicitations!

EATON



EATON

Les vrais marins commencent leur saison chez Eaton!

Embarcation pour toit d'auto

Spécial **17900**

Cette embarcation de 11'6" ne pèse que 100 lb et a été conçue pour être transportée sur le toit d'une auto. D'une largeur de 52" qui permet de la manoeuvrer facilement, elle peut transporter 510 lb. Coque en aluminium marin de jauge .051; pare-éclaboussures pleine longueur; nervures de drainage en aluminium presse; quille en aluminium refoulé; 3 sièges en aluminium; 2 fixations à rames; intérieur fini email bleu roi; carcasse de 44" de largeur et 15" de hauteur, étrave de 24" et profondeur au centre de 18".

Livraison sans frais dans le circuit de livraison Eaton.

Embarcation à capot long

32199

Embarcation en aluminium de 13'7" au fini blanc avec bande de course en trois sections. Pèse 165 lb et peut supporter 790 lb; 3 sièges en aluminium; dispositif d'auto-drainage. Classement par la M.D.T. 17 1/2 c.v.

Non représenté
Embarcation Deluxe pour toit d'auto — Viking Eaton 11'6" d'une capacité de 595 lb. Coque en aluminium. Classement par la M.D.T. 10 c.v.

Spécial **23199**

Embarcation à capot court — Modèle en aluminium d'une capacité de 705 lb; dispositif d'auto-drainage; fini extérieur vert métallique. Classement par la M.D.T. 15 c.v.

28299

Canoë 15'

Spécial **15299**

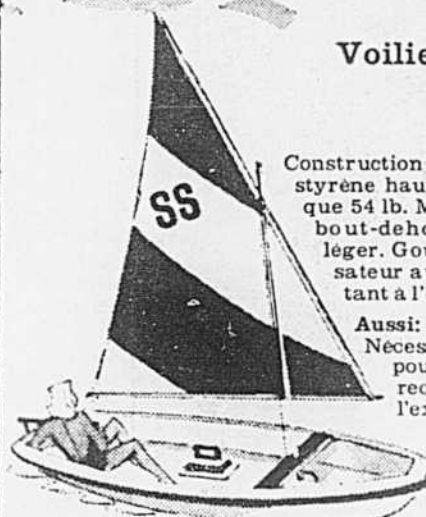
Canoë de 15', couvert de toile. Pèse 65 lb. En vert ou rouge.

Voilier Sea Snark

11599

Construction unipiece en polystyrène haute densité, ne pèse que 54 lb. Mât, bout de mât et bout-dehors en aluminium léger. Gouvernail et stabilisateur au vernis bien résistant à l'eau.

Aussi: Nécessaire pour recouvrir l'extérieur **2998**



Veste de sécurité Spécial

499 ch.

Taille pour enfants 45 à 90 lb

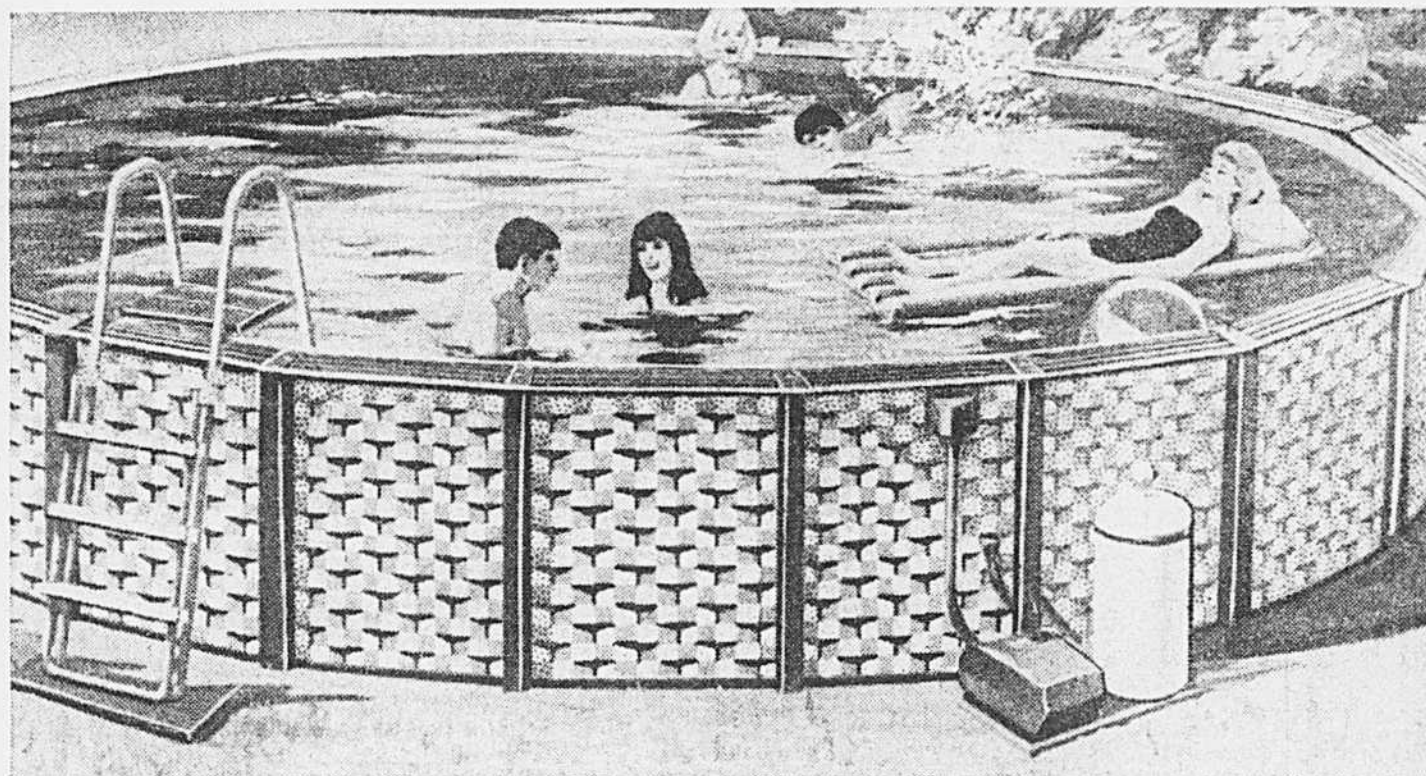
599 ch.

Taille pour adultes, poitrines 34" à 54"

Vestes approuvées par le MDT remboursées de kapok avec insertions en vinyle; revêtement de toile de coton de couleur orange voyante; rubans d'attache et ruban coulissant à la taille.



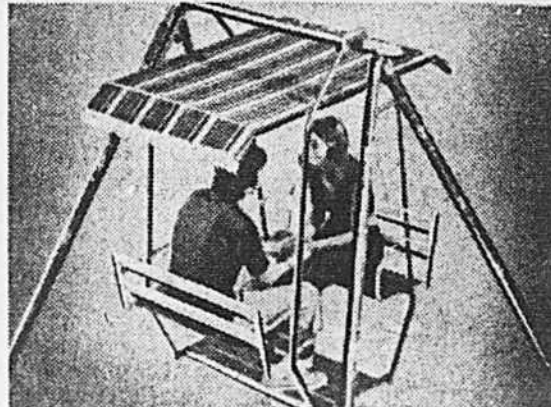
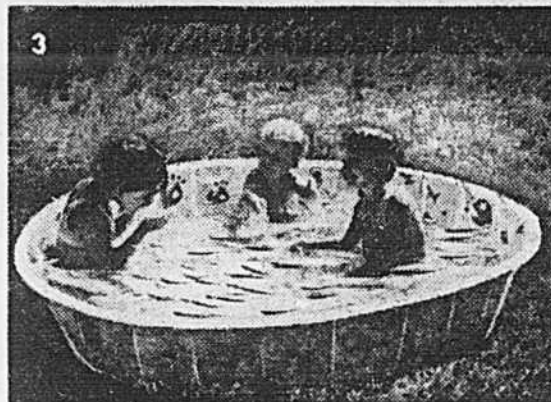
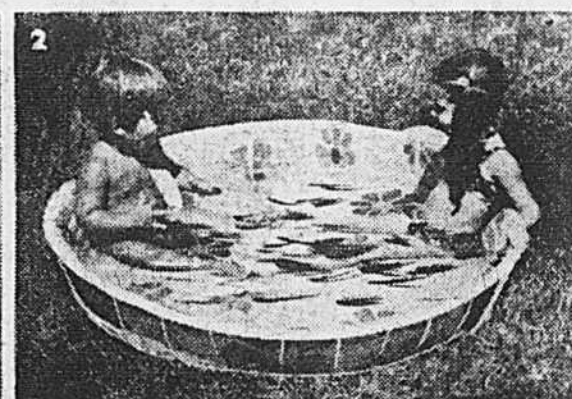
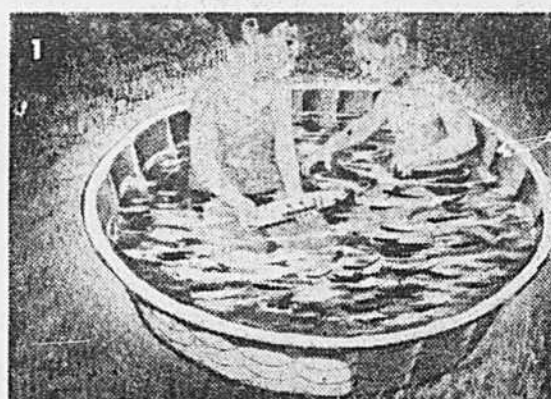
Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 261



Pataugeuse Coleco en poly

Cette petite piscine procurera des heures et des heures de plaisir à vos enfants! Amusants motifs "Deco Brite" aux couleurs brillantes. Elles sont pliantes et se transportent facilement.

- | | | | |
|-----------------------|------------|-------------------------------|------------|
| 1. Petite "Tuffy" 36" | 249 | 3. Ovale 60" | 549 |
| 2. "Tuffy" 45" | 399 | 4. Géante robuste "Tuffy" 72" | 998 |



Balancoire de jardin Truline Eaton pour adultes

4998

Balancoires robustes pour adultes; barre de support en acier; 5 pieds de hauteur x 7 pieds de largeur; grand auvent imperméable; sièges en lattes métalliques; fini vert et blanc.

Piscine Triumph 18' x 48" apprêtée pour l'hiver

67998

• Assemblage à joints blocables • Paroi laminée au fini motif mur de pierre • Rebord d'appui de 4" • Armature et rebord supérieur au fini email cuit • Le nécessaire comprend: filtre à sable 1/2 c.v., 100 lb de sable à filtre, échelle de sécurité, écumoire dans la paroi, nécessaire d'analyse de l'eau, aspirateur, distributeur de chlore, nécessaire de produits chimiques pour débiter.

Aussi
Piscine ronde 15' x 48" L'ens. **59998** Piscine ovale 24' x 15' x 48" L'ens. **97998**

Piscine ronde 24' x 48" L'ens. **79998** Piscine ovale 27' x 15' x 48" L'ens. **107998**

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 227

Eaton est juste au bout du fil... **842-9211**

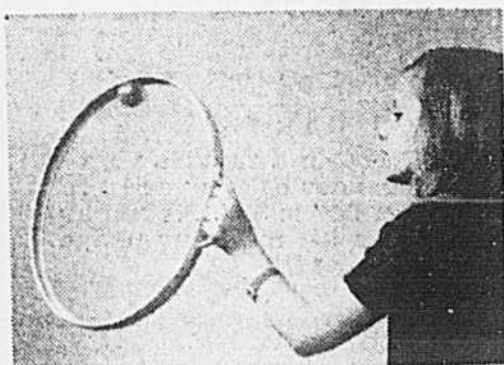
Vos rêves se réalisent avec votre compte Eaton. LA VRAIE CARTE

La roue magique

199 ch.

Voici un passionnant jouet qui nous arrive de la France. Il se compose d'un grand cerceau en plastique avec poignée en métal et de deux balles. Le jeu est très amusant et peut être joué de toutes sortes de façons!

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 227
Livraison sans frais des commandes de plus de 3.00



Maintenant chez Eaton: un appareil auditif dissimulé derrière votre oreille

Ne vous contentez pas d'une ouïe de pauvre qualité! Essayez l'un de nos nouveaux appareils auditifs qui peuvent être cachés derrière votre oreille. Vous pourrez jouir d'une ouïe réellement fine pour une grande gamme de fréquences et avec très peu de distorsion. Nous avons une solution à presque tous les problèmes concernant l'ouïe. Téléphonez-nous dès maintenant pour plus d'informations.

842-9331, poste 719
Centre des appareils auditifs chez Eaton
centre-ville seulement (deuxième étage). Rayon 421